

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

5^{ME} ANNÉE, NO. 3.

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1880.

51^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Bureau des «SIGNES DES TEMPS»,
Bâle (Suisse).

CANTIQUES.

Au milieu du bruit de la terre,
Oh ! parle-moi, puissant Sauveur !
Entoure-moi de ta lumière ;
Mets ton empreinte sur mon cœur.

Mon âme vers toi se retire ;
Que fera-t-elle loin de toi ?
Prendra-t-elle part au délire
De l'insensé qui vit sans toi ?

Écouterait-elle ce monde
Qui l'offense et se réjouit,
Et dont le bonheur ne se fonde
Que sur un faux bien qui périt ?

Quand je vois la foule empressée
Se disputer ce bien d'un jour,
Vers toi, j'éleve ma pensée
Et tout devient grandeur, amour.

Seigneur, donne-moi ta sagesse ;
Mets une garde à mes discours.
Si le méchant parle et me presse,
Viens près de moi, sois mon secours.

—CANTIQUES CHRÉTIENS.

Articles Variés.

COMMENT LE CONCILE DU VATICAN

ÉTABLIT L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE.

TROISIÈME ARTICLE.

Si les deux partis qui composaient le Concile étaient inégaux en nombre, ils l'étaient encore plus en force. Ils étaient loin de posséder dans une mesure égale cette force qui est produite par une conviction positive, par un but défini et par le courage moral. La faction jésuitique était bien organisée. Elle avait des chefs reconnus. Elle avait un dessein arrêté. Les jésuites qui convoquèrent le Concile, le convoquèrent pour un but déterminé, savoir, la promulgation de l'infaillibilité papale. Ce but-là, ils voulaient à tout prix l'atteindre. Il pouvait en résulter un schisme en France et en Allemagne. Ils étaient préparés pour cette éventualité. Il valait mieux gouverner sur une église unie que d'être une minorité dans une église divisée. Toutes leurs énergies étaient bien dirigées par une

seule et puissante volonté exécutive. Ce n'est point Pie IX qui est le souverain pontife infaillible, mais le père Beckx, chef de l'ordre des jésuites, appelé «le pape noir» même par les bons catholiques. Les anti-infaillibilistes au contraire étaient divisés de sentiments, vacillants dans leurs desseins, timides dans leur action. Quelques-uns étaient de purs libéraux ; d'autres, conservateurs acharnés, s'opposaient aux progrès du siècle ; mais comme fins politiques, ils s'opposaient encore plus fortement à la suprématie de l'Italie dans les conciles de l'Europe. Quelques esprits courageux dénoncèrent comme fausse la doctrine de l'infaillibilité papale. Le plus grand nombre, tout en approuvant cette doctrine, hésitaient à la soutenir. A cette classe de personnes, les pères jésuites répondirent qu'il est toujours convenable de soutenir ce qu'on approuve.

D'un côté, un peu plus de cinq cents fils de l'église, résolus, déterminés, unis et vendus à la cause de la suprématie papale ; de l'autre côté, un peu moins de deux cents ecclésiastiques divisés d'opinion, irrésolus, incertains, timides et mal assurés dans leurs desseins, unis seulement dans le but d'empêcher que de «plus lourds fardeaux» fussent imposés à l'église ; tels étaient les éléments qui constituaient le Concile Œcuménique.

Les partisans de l'infaillibilité étaient en grande majorité, mais la majorité n'est pas suffisante. Jamais on n'avait appris qu'aucun des conciles eût prononcé un décret obligatoire pour l'église entière sans posséder presque l'unanimité absolue. Il était nécessaire de réduire à un minimum la minorité de deux cents. Il fallait éviter tout débat, et par suite toute possibilité de schisme. Il était nécessaire de tout cacher au monde excepté l'expression finale de la décision du Concile, après que les menaces, les présents et la flatterie auraient réduit l'opposition à un faible *non placet*. En un mot, il était nécessaire de maintenir devant les fidèles l'apparence de cette unanimité qui est la force de l'église papale, mais dont l'absence est la faiblesse presque totale du protestantisme. Les pères jésuites combinèrent admirablement les préparations pour leur campagne.

Tout homme protestant imaginerait naturellement qu'un Concile composé des plus grands dignitaires de l'église catholique romaine, assemblé pour résoudre les problèmes les plus profonds de la philosophie et de la théologie humaines, et pour déclarer oralement la vérité de Dieu à une assemblée respectueuse, serait au moins compétent pour formuler les règles de sa propre organisation, pour nommer ses propres officiers, et pour décider lui-même des sujets sur lesquels l'église universelle a besoin de lumière. Telles seraient les idées de l'esprit protestant. Mais on verra par ce qui suit que tel n'est point le cas. Le pape se

présenta devant le Concile, à l'ouverture, et proclama un programme d'après lequel tous les actes du Concile devaient être gouvernés.

L'extrême politesse, la grande affabilité du saint père envers les bien-aimés et vénérables pères donna lieu, dans l'exposition de son discours, à de nombreuses périphrases mielleuses et onctueuses que l'espace limité que nous consacrons à ce sujet ne nous permet pas de reproduire. Voici la substance de son allocution, dépouillée de tout verbiage :

Moi, Pie IX, pape, possède seul le droit de proposer des sujets pour être délibérés par ce Concile. Vous pouvez les présenter aussi en tant que vous ne présenterez rien qui me déplaît. Toutes les propositions devront être présentées par écrit. Vous devez les soumettre à un comité de cardinaux et de pères, nommé par moi. Ils les examineront et me les soumettront. Rien excepté ce qui aura subi ce double examen, ne pourra être présenté devant le Concile. Il ne doit y avoir aucune discussion. Afin de l'empêcher, le Concile doit choisir quatre comités par scrutin secret. Ils prendront respectivement connaissance des matières de foi, de discipline ecclésiastique, des affaires des ordres réguliers et des rites orientaux. Si l'on provoque quelque discussion, l'affaire doit être présentée au comité désigné qui en décidera. Si l'un des pères désire avoir la parole, il doit en faire la demande vingt-quatre heures à l'avance. La parole sera accordée aux pères par ordre de dignité. Vous prêterez serment que vous ne dévoilerez pas les actes de la chambre du Concile avant qu'ils soient officiellement promulgués. Et finalement je prétends faire exécuter ces règles, et j'ai désigné cinq cardinaux qui présideront à tour de rôle à toutes vos sessions.

Telle était, effectivement, quoique en phraséologie beaucoup plus volumineuse, la salutation du très-saint père aux bien-aimés révérends pères. Le Concile rassemblé sous le dôme de St.-Pierre, bercé dans l'illusion qu'à lui seul était confié le devoir solennel de délibérer et de décider n'importe quelles questions, quelque petites qu'elles soient, était libre en apparence, mais jamais assemblée n'avait été plus entièrement placée sous le contrôle d'un seul homme.

Il y avait dans ce concile des *hommes capables*, des hommes infiniment plus intelligents et plus savants que le pape, ou n'importe lequel de ses conseillers italiens. Ceux-là se roidissaient intérieurement contre l'indignité qui leur était imposée. Mais des habitudes de subordination ecclésiastique, depuis longtemps enracinées, leur défendaient de laisser percer leur ressentiment.

Ils présentèrent une pétition très-respectueuse, laquelle, à tout esprit libre, semblait être un acte de soumission servile, pour obtenir une modification du programme papal. Ils demandèrent simplement que «le

comité nommé [par le pape] pour l'examen préliminaire des propositions présentées par les membres soit renforcé par quelques pères élus par le Concile et choisis parmi ses propres membres, et aussi qu'il soit permis aux membres qui présenteraient des propositions d'avoir accès au dit comité, et de prendre part à l'examen de ces délibérations.»

Le pape ne fit aucune attention à cette modeste requête formulée par des représentants de l'église française et de l'église allemande. Son refus plein de mépris ne contribua pas à lui concilier les pétitionnaires. Ce fut donc avec une amertume croissante que le Concile de la très-sainte mère église commença ses sessions.

D'un côté, les plans de sa sainteté se trouvèrent entièrement contrariés. Il n'est pas au pouvoir du pape, même à Rome, de bâtir des murs si hauts que la presse moderne ne puisse les escalader. Chaque jour les délibérations du Concile étaient rapportées au dehors. Chaque semaine, un récit détaillé de ses sessions les plus importantes était publié. Ses journaux les plus secrets étaient mis au grand jour et soumis aux regards de l'Europe. A Rome seulement, les sessions étaient cachées aux yeux du public, car les journaux de Rome n'osaient pas même reproduire les colonnes de leurs plus entreprenants contemporains allemands, français, anglais et américains, et la police de Rome avait banni de la sainte cité tous les journaux offensants. L'autruche cachait sa tête dans le sable et s'imaginait qu'elle ne pouvait être aperçue. Ce fut en vain que le pape fit des remontrances. En vain rappela-t-il aux prélats leurs serments solennels. En vain proclama-t-il comme péché mortel l'acte de dévoiler les délibérations du Concile. Les saints pères avaient appris des jésuites la manière de prêter serment sous réserves mentales. Le gouvernement français et le gouvernement prussien avaient des correspondants dans la chambre du Concile. Ce que Rome chuchotait à l'oreille, la France et la Prusse le proclamaient sur les toits. Un des membres du Concile fut arrêté et jeté en prison. Qu'il fût un évêque apostat ou un imposteur revêtu des habits ecclésiastiques, c'est ce qu'on ignore. D'autres évêques, dont quelques-uns, dit-on, étaient américains reçurent l'ordre de quitter le Concile et la ville. Néanmoins les rapports ne cessèrent point. On croit que l'Archevêque Dupanloup tenait l'empereur des Français au courant de tout ce qui se faisait dans le Concile, et que l'évêque Strossmayer en faisait autant pour Bismarck. Et Dupanloup et Strossmayer étaient des hommes qui n'entendaient pas que l'on se jouât d'eux. Dans tous les cas, quoique aucun rapport officiel des réunions du concile n'ait jamais été livré au public, il est très-facile d'en connaître l'histoire. Un historien officiel italien avait été nommé par le pape, mais nous n'avons pas besoin d'attendre son histoire; les récits non officiels étant plus digne de confiance.*

Afin d'accélérer les travaux des vénérables pères, le pape avait auparavant réuni à Rome un comité de savants théologiens, lesquels avaient été occupés pendant dix-huit mois à préparer une liste de décrets qui devaient être soumis au Concile. On dit que le résultat de leur travail a rempli

* La véritable histoire du Concile Œcuménique a été écrite par les journaux correspondants, surtout par ceux de France et d'Allemagne. Nous avons soigneusement examiné cette matière et nous n'avons fait aucune déclaration importante sans avoir les témoignages réunis d'au moins deux témoins indépendants.

dix-huit gros volumes. Un document que les protestants appelleraient une «Confession de Foi» fut extrait de ces volumes et soumis au Concile. La singularité de cette pièce ne pouvait étonner ceux qui avaient lu et examiné le sommaire rédigé par le pape. Ce document condamnait la liberté de conscience, refusait à tout individu le droit d'exercer son jugement en matière de religion, anathématisait la liberté d'exprimer son opinion, la liberté de la presse et de l'éducation, déclarait que l'état devait être soumis à l'église, et affirmait qu'il n'y a aucun espoir de salut pour ceux qui ne sont pas dans la véritable église de Christ. Il plaçait au même rang le rationalisme, le panthéisme, le matérialisme et le protestantisme, les classait comme des formes diverses d'une même hérésie, et les vouait au même anathème. Il s'opposait au progrès, non-seulement dans la théologie, mais aussi dans la philosophie, la science et tout le domaine de la pensée. Il déclarait que l'église était non-seulement une interprète infallible des Saintes-Ecritures, mais qu'elle avait le droit d'y ajouter les traditions dont elle était depositaire, et auxquelles elle attribuait une égale autorité. Il affirmait que non-seulement toutes les questions de théologie et de morale devaient être déterminées par les décrets dogmatiques de l'église, mais il ajoutait que jamais, dans les progrès de l'humanité, les doctrines de la science ne pourraient être autres que celles que l'église a toujours retenues et enseignées. Enfin ce document était suivi par un *Schema de Ecclesia* encore plus extraordinaire. Ce *Schema* déclarait que la sainte église catholique est une, infallible et divine; qu'elle est indispensable au salut des fidèles; qu'elle est intolérante comme la loi de Dieu est intolérante à l'égard du péché; quelle est déjà introduite devant le trône de Dieu sans tache, ni ride, ni rien de semblable; qu'elle règne sur l'état au lieu de lui être soumise; qu'elle déclare avec autorité que telle ou telle chose dans la législation civile est légitime ou non légitime; qu'elle a le droit de «donner des ordres par ses lois et de soumettre par des jugements antérieurs et des punitions salutaires ceux qui s'égarent et qui sont obstinés,» ce qui signifie que l'Inquisition est une institution chrétienne ordonnée par Dieu, et que le pape est le chef suprême établi par ordre divin sur l'église choisie de Dieu. Le *Schema de Fide* était un défi donné à l'empire de l'intelligence au dix-neuvième siècle. Le *Schema de Ecclesia* était un défi aux gouvernements de l'Europe.

Le pape avait fixé au 6 janvier 1870 la première séance publique. Il s'attendait à ce que le dogme qui avait été préparé serait accepté avec une soumission aveugle. Il s'était trompé. Le 6 janvier 1870, ce dogme faisait encore le sujet des discussions animées des vénérables pères. La session d'ouverture avait donné de bien faibles espérances de concorde. Les évêques n'ayant pu réussir par leur requête à obtenir une modification dans l'ordre des arrangements donné par le pape, avaient protesté avec indignation contre ces mesures. Les cardinaux présidents entreprirent de les réduire au silence, mais il fut impossible de réprimer leurs protestations, et leur indignation contre un décret qui plaçait Paris, Vienne et Berlin sous le joug de Rome. Les séances se prolongèrent et devinrent orageuses. Plus d'une fois les voix irritées des opposants retentirent au-delà de l'enceinte de la chambre du Concile et parvinrent aux oreilles des auditeurs à l'extérieur. Plus d'une fois la séance fut suspendue à

cause de la confusion. Le pontife romain ne se rétracte jamais; il ne reconnaît jamais une erreur. Si une assemblée protestante n'avait pas été prête pour transiger des affaires publiques, elle aurait ajourné la séance, mais le Concile Œcuménique ne pouvait point faire une chose aussi simple. La réunion publique avait lieu, n'eût-elle eu d'autre affaire à transiger que de faire de nouveau prêter serment à des hommes dont la plupart l'avaient fait plus d'une fois, à l'occasion de leurs ordinations successives.

Néanmoins, la minorité obtint ce qu'elle désirait, savoir, la prolongation du débat; car pendant ce temps, les rapports du décret proposé pouvaient être portés par le télégraphe dans tous les états de l'Europe. A la grande indignation du pape, les journaux publiaient les décrets proposés, et à son chagrin les gouvernements de l'Europe s'en occupaient. Le comte Daru adressa de Paris une remontrance qu'il formula dans des termes très-respectueux, parce que Louis-Napoléon, étant sur le point de soumettre pour la troisième fois ses droits aux suffrages du peuple français, il était nécessaire de ne point offenser les votants catholiques romains. Les protestations de l'Autriche et de la Prusse furent moins révérentielles dans leur forme. «Aussi longtemps, dit le Comte von Beust, que Rome s'est bornée à la théologie, le tribunal de Vienne n'a eu aucune intention d'intervenir dans ses affaires.» Mais «ce fut autre chose quand l'église fut sur le point de prétendre à un pouvoir permanent et étendu sur l'état, et de s'arroger le droit de décider lesquelles des lois décrétées par le pouvoir séculier devaient être ou non obligatoires pour la nation.» Lorsque l'église, mettant ce principe en pratique, essaya en outre (comme elle le fit en effet dans le *Schema* proposé) de protester contre la liberté de religion, la liberté de la presse et de l'instruction, le mariage civil, et la soumission du clergé au code civil, Rome agit de manière à amener inévitablement une lutte désastreuse entre l'église et l'état. Le comte de Bismarck fut encore plus positif. Par une note remarquablement franche et explicite, il donna clairement à entendre aux évêques allemands que, s'ils votaient pour cette insulte contre le protestantisme, et ce défi pour la liberté de l'état, ils ne pourraient plus jamais rentrer dans leurs diocèses — *Harper's Magazine, Déc. 1870.*

LE FILS DU CENTENIER.

APRÈS avoir travaillé deux jours parmi les Samaritains, Jésus partit pour continuer son voyage en Galilée. Il ne s'arrêta pas à Nazareth où il avait été élevé, et où il avait passé sa jeunesse. La réception qu'on lui avait faite dans la synagogue à Nazareth, lorsqu'il s'était présenté comme l'oint, le Messie, avait été si défavorable qu'il se décida à chercher ailleurs des auditeurs plus disposés à écouter, et plus désireux de recevoir son message. Il déclara à ses disciples qu'un prophète n'est point honoré dans son pays. Cette parole montre la répugnance naturelle qu'éprouvent beaucoup de gens lorsqu'il s'agit de reconnaître quelque qualité admirable dans le caractère de quelqu'un qui a vécu sans ostentation au milieu d'eux, et qui a été intimement connu d'eux dès son enfance. En même temps, ces mêmes personnes peuvent s'extasier sur les prétendues qualités d'un étranger et d'un aventurier.

Le miracle que Jésus avait opéré à Cana

lui prépara le chemin pour une cordiale réception. En s'en retournant de la fête de pâques, le peuple racontait de quelle manière merveilleuse il avait purifié le temple en chassant ceux qui le souillaient. Ils s'entretenaient des miracles de Jésus, comment il avait guéri les malades, rendu la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds. Le jugement que les dignitaires du temple avaient prononcé sur ses actes lui prépara le chemin dans la Galilée; car un grand nombre de gens déploraient l'usage profane que l'on faisait du temple, et l'arrogance superbe des sacrificateurs, et ils espéraient que cet homme, qui avait le pouvoir de mettre en fuite ces puissants gouverneurs, pourrait en vérité être le Libérateur qu'ils attendaient.

On apprit bientôt par toute la Galilée et la région d'alentour que Jésus était retourné de la Judée à Cana. Ces nouvelles parvinrent aux oreilles d'un seigneur de Capernaüm, juif bien considéré de ceux de sa nation. Il était profondément intéressé des récits qu'il entendait concernant la puissance de Jésus pour guérir les malades, car lui-même avait un fils malade. Le père avait consulté les médecins les plus savants parmi les Juifs, et ceux-ci avaient déclaré le cas de ce jeune garçon désespéré, et prononcé qu'il devait bientôt mourir.

Mais quand le père eût appris que Jésus était en Galilée, son cœur s'ouvrit à l'espérance; car il croyait que celui qui avait miraculeusement changé l'eau en vin, et chassé les profanateurs du temple pouvait rendre la santé à son fils, fût-il déjà sur le bord de la tombe. Capernaüm se trouvait à une assez grande distance de Cana, et le centenaire craignait que s'il quittait sa demeure pour chercher Jésus et lui présenter sa supplication, l'enfant, qui était déjà très-mal, ne mourût en son absence. Toutefois, il n'osa pas confier ce message à un serviteur; car il espérait que les prières d'un père toucheraient de compassion, le cœur du souverain Médecin, et le décideraient à venir avec lui vers le lit de mort de son fils.

Il s'en alla donc à Cana en toute hâte, de crainte d'arriver trop tard. Se frayant un passage au travers de la foule qui entourait Jésus, il se trouva enfin devant lui. Mais sa foi chancela lorsqu'il vit un homme simplement vêtu, couvert de poussière et fatigué du voyage. Il doutait que cet homme pût faire ce qu'il était venu lui demander; toutefois il se décida à l'éprouver. Ayant obtenu le privilège de parler à Jésus, il lui fit part du but de sa démarche, et le supplia de venir avec lui dans sa maison pour guérir son fils. Mais Jésus connaissait déjà sa douleur. Même avant que le centenaire fût sorti de sa maison, le Sauveur compatissant avait vu l'angoisse du père, et son cœur aimant était rempli de sympathie pour l'enfant souffrant.

Mais il n'ignorait pas non plus que le père avait fait dans son cœur des conditions concernant sa foi au Sauveur. A moins que sa requête ne lui fût accordée, il ne croirait point en lui comme au Messie. Tandis que le père attendait avec une profonde anxiété, une réponse à sa requête, Jésus lui dit: «Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez point.» Par ces paroles il mettait à découvert la foi superficielle du centenaire, laquelle le conduirait à accepter ou à rejeter Christ, suivant qu'il accomplirait ou non ce qu'il venait lui demander.

Jésus avait pour but, non-seulement de guérir l'enfant, mais encore d'éclairer l'esprit ténébreux du père. Il voyait l'incre-

dulité lutter contre sa foi. Il savait que cet homme avait recherché son aide comme dernier et seul espoir. Jésus voyait dans la condition de ce centenaire celle d'un grand nombre de gens de sa nation. C'étaient des motifs égoïstes qui portaient la plupart des Juifs à rechercher Jésus; ils désiraient quelque bienfait spécial qu'ils espéraient obtenir par sa puissance, mais ils étaient dans l'ignorance quant à leur état spirituel, et ne voyaient point le besoin urgent qu'ils avaient de la grâce divine, mais ils fixaient leurs espérances sur des objets terrestres. Jésus considérait ce cas comme représentant la position d'un grand nombre de Juifs. Il mettait en contraste cette incrédulité raisonneuse avec la foi des Samaritains, qui étaient prêts à le recevoir comme un docteur envoyé de Dieu et à l'accepter comme le Messie promis, sans qu'il leur donnât aucun signe ou aucun miracle pour prouver sa divinité.

Le cœur du père fut remué jusqu'au fond par la pensée que ses doutes pourraient causer la mort de son fils. Les paroles de Jésus produisirent l'effet désiré: le centenaire comprit que ses motifs en cherchant le Sauveur étaient purement égoïstes; sa foi chancelante lui apparut sous son vrai jour; il sentit qu'il était véritablement en la présence de Celui qui pouvait lire les cœurs des hommes, et à qui toutes choses étaient possibles. La pensée de son enfant souffrant se présente à son esprit avec une nouvelle force, et dans son angoisse, il s'écrie d'un ton suppliant: «Seigneur, descends avant que mon fils meure!»

Il craint que la mort n'ait terminé la scène pendant qu'il a laissé les doutes et l'incrédulité prendre possession de son cœur. C'était assez. Le père dans cette extrémité se saisit des mérites de Jésus comme son Sauveur. En le suppliant de descendre avant que son fils meure, il se cramponne à la force seule de Jésus comme à sa seule espérance. Sa foi est aussi impérative que celle de Jacob, lorsque, luttant avec l'ange, il s'écria: «Je ne te laisserai point, que tu ne m'aies béni!»

Jésus répond à la supplication du centenaire en lui disant: «Va, ton fils se porte bien.» Ces paroles simples et concises font tressaillir le cœur du père. Les accents de la voix de Jésus lui font éprouver sa divine puissance. Au lieu d'aller à Capernaüm, Jésus, avec la rapidité de l'éclair envoie le divin message de la guérison jusqu'au lit de souffrances de cet enfant. Il renvoie le suppliant, qui, le cœur rempli d'une gratitude inexprimable et d'une foi parfaite dans les paroles du Sauveur, reprend paisible et joyeux le chemin de sa demeure.

Au même moment les gardes veillaient l'enfant mourant, dans la demeure éloignée du centenaire. Ce corps naguère si fort et si bien proportionné dans toute la beauté de la jeunesse était maintenant consumé et amaigri. Ses joues creuses brûlaient d'un feu hectique. Soudain la fièvre le quitte, l'intelligence rayonne dans ses yeux, son esprit s'éclaircit et la santé et la force lui reviennent. La fièvre l'a quitté dans la chaleur même du jour. Les assistants contemplent avec étonnement ce changement merveilleux, la famille se rassemble et se livre à une grande joie. L'enfant ne conserve aucune trace de sa maladie, sa peau brûlante naguère est devenue souple et humide et il tombe dans le paisible sommeil de l'enfance.

En même temps, le père plein d'espoir se hâte de rentrer à la maison. Il était allé vers Jésus affligé et craintif. Il le quitte joyeux et confiant. Il éprouve l'assurance

solennelle que Celui avec qui il s'est entretenu possède une puissance illimitée. Il ne doute nullement que Jésus n'ait réellement guéri son fils à Capernaüm. Pendant qu'il est encore à quelque distance de la maison, ses serviteurs accourent au devant de lui en lui annonçant les bonnes nouvelles de la guérison de son fils. Le cœur léger, il presse le pas, et en approchant de la maison, il voit accourir vers lui son enfant qui s'élance à sa rencontre, plein de santé et éclatant de beauté. Il le serre contre son cœur, comme s'il l'avait retrouvé d'entre les morts, et il rend grâce à Dieu du fond de son cœur pour cette miraculeuse guérison.

Le centenaire et toute sa famille deviennent des disciples de Jésus. Ainsi leur affliction fut le moyen de la conversion de la famille entière. Ils publièrent ce miracle par tout Capernaüm et préparèrent ainsi la voie pour les travaux futurs de Jésus dans cette ville. Un grand nombre de ses miracles furent accomplis en ce lieu.

Le cas du centenaire devrait être une leçon pour tous les disciples de Christ. Il veut que ses disciples aient en lui une foi implicite comme en leur Rédempteur, lequel est prêt et désireux de sauver tous ceux qui viennent à lui. Mais si quelquefois il diffère de répandre sur nous ses dons précieux, c'est afin de pénétrer nos cœurs du sentiment de notre réel besoin de cette vraie piété qui nous donne droit à lui demander ce dont nous avons besoin. Nous devons mettre de côté l'égoïsme qui est fréquemment la principale cause pour laquelle nous le recherchons, et lui confesser notre impuissance et notre dénûment, nous confiant en ses promesses. Il invite à venir à lui tous ceux qui sont fatigués et chargés, et il leur donnera du repos.

E. G. WHITE.

L'ENSEIGNEMENT DE PAUL

AUX THESSALONIENS CONCERNANT LE
SECOND AVÈNEMENT.

„De sorte que vous faites le sujet de notre gloire dans les églises de Dieu, à cause de la constance et de la foi que vous faites paraître dans toutes les persécutions et dans les afflictions que vous endurez; qui sont une preuve du juste jugement de Dieu, et qui servent à vous rendre dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez. Car il est juste devant Dieu qu'il rende l'affliction à ceux qui vous affligent; et qu'il vous donne à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus, venant du ciel, paraîtra avec les anges de sa puissance; exerçant la vengeance, avec des flammes de feu, contre ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ; lesquels seront punis d'une perdition éternelle, par la présence du Seigneur, et par sa puissance glorieuse; lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se rendre admirable en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru; car vous avez ajouté foi au témoignage que nous en avons rendu.“ 2 Thess. 1: 4-10.

DANS les deux épîtres aux Thessaloniens, un événement important est continuellement présenté, de manière à attirer l'attention de chaque lecteur. Cet événement est la seconde venue du Seigneur Jésus-Christ. On ne peut douter que ce ne fût sur cet événement que les cœurs des croyants de Thessalonique étaient fixés, et que l'apôtre ne les exhortât en vue de cette venue glorieuse. Dans ces temps-là, la venue du Seigneur était une chose bien connue. Les chrétiens primitifs entendaient parfaitement ce qu'elle signifiait. Pour eux, la venue du Seigneur ne s'entendait pas de plusieurs manières. Elle ne signifiait qu'une seule chose, savoir, le retour du ciel de celui qu'ils aimaient, quoique ne l'ayant pas vu; de sorte que, quand l'apôtre en fit

mention aux Thessaloniens, ils connurent aussitôt qu'il voulait parler de la glorieuse apparition de leur Sauveur sur les nuées du ciel. Ils n'avaient jamais entendu dire que ce retour signifiait autre chose. Ils ne pouvaient pas non plus facilement imaginer une autre signification. Ils n'auraient jamais songé à l'appliquer à la destruction de Jérusalem; car qu'est-ce que les chrétiens de Thessalonique avaient à faire avec la désolation de cette ville, et comment cet événement pouvait-il être pour eux la venue du Seigneur? Ils ne pouvaient point non plus supposer que la venue du Seigneur signifiait la mort, car l'une des principales choses qui devaient avoir lieu à cette venue était la résurrection des morts, c'est-à-dire la destruction de la mort et non point l'infliction de cette mort. La venue du Seigneur était un événement qu'ils comprenaient, qu'ils aimaient et qu'ils désiraient ardemment; l'apôtre, en écrivant ses deux épîtres était pénétré de cette pensée. Et personne ne doute en effet que dans la plupart des passages dans lesquels il fait allusion à ce sujet, il ne veuille réellement parler de la seconde venue littérale du Seigneur Jésus. Nous allons réunir les différents passages des deux épîtres qui ont rapport à cet événement:

1. «Pour attendre des cieux son Fils.» 1 Thess. 1 : 10.

2. «Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous qui le serez en la présence de notre Seigneur Jésus-Christ à son avènement?» Chap. 2 : 19.

3. «Afin que vos cœurs soient affermis dans la sainteté, et que vous soyez irrépréhensibles devant Dieu, notre Père, lorsque notre Seigneur Jésus-Christ viendra avec tous ses saints! Chap. 3 : 13.

4. «Nous qui vivrons et qui resterons sur la terre à la venue du Seigneur, nous ne préviendrons point ceux qui seront morts. Car le Seigneur lui-même descendra du ciel, avec un grand cri, avec la voix d'un ange, et avec la trompette de Dieu; et ceux qui seront morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous qui vivrons et qui serons restés sur la terre, nous serons enlevés tous ensemble avec eux dans les nuées au-devant du Seigneur, en l'air.» Chap. 4 : 15-17.

5. «Vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un larron qui vient la nuit.» Chap. 5 : 2.

6. «Et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ!» Chap. 5 : 23.

7. «Lorsque le Seigneur Jésus, venant du ciel, paraîtra avec les anges de sa puissance; exerçant la vengeance avec des flammes de feu, contre ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'évangile de notre Seigneur Jésus-Christ; lesquels seront punis d'une perdition éternelle, par la présence du Seigneur, et par sa puissance glorieuse; lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se rendre admirable en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru.» 2 Thess. 1 : 7-10.

8. «Pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion avec lui, nous vous prions, mes frères, de ne pas vous laisser facilement ébranler.» Chap. 2 : 1, 2.

9. «Comme si LE JOUR DE CHRIST était proche.» Chap. 2 : 2.

10. «CE JOUR ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant.» Chap. 2 : 3.

11. «Alors paraîtra ce méchant, que le

Seigneur détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il abolira par l'éclat de son avènement.» Chap. 2 : 8.

12. «Le Seigneur veuille conduire vos cœurs à aimer Dieu et à attendre patiemment Jésus-Christ!» Chap. 3 : 5.

Voici donc douze passages, dans le cours de deux courtes épîtres dont l'une contient cinq chapitres et l'autre trois, dans lesquels l'apôtre parle de la venue du Seigneur. Les Thessaloniens ne pouvaient attacher qu'une seule signification à tous ces divers passages, et puisqu'ils avaient été enseignés à attendre la venue du Seigneur en gloire, il serait tout naturel qu'ils interprétassent tous ces passages comme se rapportant à cette venue et à cette venue seule. Et nous savons comme fait historique qu'ils le firent en réalité. Avant qu'il leur eût écrit, de même que tous les premiers chrétiens, ils attendaient la venue du Seigneur. Sa première épître les confirmait dans cette attente et fortifiait leur espérance, tellement qu'ils ne pensaient qu'à l'apparition instantanée du Seigneur. Ils commencèrent à être «ébranlés et troublés» à cet égard, croyant que le jour de Christ était proche. Quelqu'un faisant partie, soit de leur église, soit de quelque autre église profita de leur trouble pour écrire une épître au nom de Paul, proclamant la *venue immédiate* de Christ. 2 Thess. 2 : 2. En apprenant leur état, l'apôtre leur écrivit une seconde épître, pour calmer leur agitation et corriger leur erreur.

En corrigeant leur erreur, Paul reconnaît qu'ils ont raison d'attendre la venue de Christ. Il leur donne clairement à entendre dans son premier chapitre, que lorsqu'il avait parlé de la venue de Christ, il voulait réellement parler de la venue littérale de Christ, personnelle et visible. Il n'insinua jamais qu'ils eussent tort de l'attendre. Ils attendaient cet événement et l'apôtre le savait; même il leur écrivit sa seconde épître à cause de cela. Toutefois il ne suggéra jamais l'idée qu'ils eussent tort dans leur attente, au contraire il les y confirme. Mais en même temps il relève une erreur dans laquelle ils étaient tombés. Et quelle était cette erreur? C'est qu'ils croyaient qu'il ne devait y avoir aucun événement entre eux et la venue du Seigneur, qu'ils pouvaient être si sûrs de le voir immédiatement apparaître, qu'ils pouvaient mettre de côté leurs occupations ordinaires, et regarder au ciel pour le voir venir. C'était là leur seule erreur.

Il leur dit que Christ devait certainement venir. Jusque là, ils avaient tout à fait raison. Mais il y avait un *intervalle*, et c'est précisément là qu'ils s'étaient trompés. Il devait y avoir un événement entre eux et la venue de Christ, tandis qu'ils avaient cru qu'il n'y en avait aucun. Mais aussitôt que cet événement aurait lieu, alors ce qu'ils avaient attendu arriverait sûrement. Il ne leur parle que d'un seul événement devant avoir lieu avant la venue du Seigneur.

Mais quoique l'apôtre ne mentionne qu'un seul événement, ne pourrait-il pas y en avoir d'autres? Certainement. Et le temps a montré qu'il devait y en avoir un grand nombre. Mais observons le caractère de cet événement, et la manière dont il est parlé de la venue du Seigneur en rapport avec cet événement. C'est de l'élévation de l'homme de péché qu'il parle. C'est là l'événement important qui doit désigner et remplir l'intervalle avant la venue du Seigneur. La manifestation de l'antichrist devait être le trait caractéristique de la période comprise entre le temps de l'apôtre et la

venue du Seigneur. 1 Jean 2 : 18. Cet homme de péché avait commencé à se montrer du temps de Paul. 2 Thess. 2 : 7. Il devait continuer à se manifester, et même à s'élever et à devenir très-puissant. Puis quand il aurait atteint le faite de sa grandeur, il devait être soudainement frappé et détruit. Et par quel moyen ces choses devaient-elles lui arriver? *Par la venue du Seigneur.* La venue du Seigneur ne devait pas arriver avant que l'antichrist eût atteint le faite de sa grandeur, et puis «en un instant» son jugement devait venir,—alors le Seigneur devait être révélé du ciel avec des flammes de feu. La destruction de l'homme de péché et la venue du Seigneur doivent avoir lieu en même temps, *car le Seigneur vient pour le détruire.*

Dans quel sens que l'on entende la venue du Seigneur, toujours est-il que cette venue et la destruction de l'homme de péché doivent avoir lieu en même temps. L'antichrist commençait à se manifester du temps de l'apôtre. Depuis ce moment-là, il n'a cessé de s'élever et d'étendre au loin son influence. Il doit ainsi continuer ses progrès, jusqu'à ce qu'il soit détruit à la venue du Seigneur. Telle est la déclaration de l'apôtre.

Mais l'expression «venue du Seigneur» ne peut-elle pas avoir une autre signification outre celle d'une apparition littérale et personnelle? Il n'est pas nécessaire pour le moment que nous discutons sur le sens de cette expression dans les autres parties du Nouveau Testament. Ce qu'il y a sur ce sujet dans ces deux épîtres suffit pour montrer la signification qu'y attachaient l'apôtre et les Thessaloniens. Nous demandons donc, quel était l'événement qu'attendaient les Thessaloniens? N'était-ce pas la venue personnelle du Seigneur Jésus, «pour être glorifié dans ses saints et pour se rendre admirable en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru?» C'est donc par cette venue personnelle que l'antichrist doit être détruit. Vers quel événement l'apôtre dirigeait-il leurs regards, comme consolation dans la douleur qu'ils éprouvaient lorsqu'ils ensevelissaient leurs amis? N'était-ce pas vers la venue du Seigneur Jésus qui ressuscitera les saints endormis? C'est donc par cette même venue que l'antichrist doit être détruit. Nous voyons ainsi que l'anéantissement de l'homme de péché doit avoir lieu à la même époque que la résurrection des saints et leur rassemblement avec Christ.

Quel était l'événement qui amènerait la vengeance sur ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent pas à l'évangile du Seigneur Jésus-Christ? N'était-ce pas lorsque le Seigneur Jésus avec ses anges, serait révélé du ciel avec des flammes de feu? C'était donc par cet événement que l'homme de péché devait être détruit. Ainsi nous voyons que la venue du Seigneur, la résurrection de ceux qui sont morts en Christ, la glorification des saints, le jour où la vengeance sera exercée sur les méchants, et la destruction de l'homme de péché sont des événements qui doivent tous avoir lieu à la même époque. Personne ne doute que le temps où le Seigneur viendra enlever ses saints, et exercer la vengeance sur ses ennemis n'ait lieu à sa venue, et comment alors pouvons-nous douter que la destruction de l'antichrist ne doive être effectuée par la même apparition personnelle et réelle? Les Thessaloniens ne connaissaient certainement qu'un seul événement, et ils ne pouvaient que classer ensemble tous ces événements comme devant être accomplis au même temps.

S'il en est ainsi, la venue de Christ doit

donc avoir lieu *avant* le règne millénaire et non pas *après*. Car chacun admet que l'homme de péché, que nous voyons maintenant dans tout son pouvoir, doit être détruit *avant* le règne millénaire; et s'il doit être détruit par la venue de Christ, alors Christ doit venir avant le commencement du règne millénaire. Autrement l'homme de péché continuerait à régner pendant tout le règne millénaire, ce qui est impossible.

Mais le passage de 2 Thess. 2:8 ne peut-il pas signifier un avènement spirituel ou providentiel, et non un avènement littéral, quoique tous les autres passages se rapportent à une venue de Christ réelle et personnelle? Nous doutons beaucoup qu'il existe une venue de Christ spirituelle ou providentielle; mais en admettant qu'il y ait une telle chose, ce n'est pas ce qui est compris dans ce passage. Car sûrement l'apôtre ne voudrait pas induire en erreur les Thessaloniens, et toutefois il est évident qu'ils ne pouvaient comprendre ce passage d'une manière différente des autres traitant du même sujet, à moins qu'il ne leur eût dit que ce passage avait une signification différente des autres. Il serait étrange, vraiment si, sur douze passages semblables, onze devaient être interprétés d'une manière entièrement différente, *sans aucune raison* du tout, si ce n'est pour s'adapter à une théorie. Comment aurait-il été possible aux Thessaloniens, ou comment est-il possible au simple lecteur, de découvrir qu'une telle différence ou une telle exception doit être faite dans le cas d'un passage sur douze?

En outre, les expressions employées dans les versets dont nous parlons sont les plus fortes et les plus explicites que renferment les deux épîtres. «L'éclat de son avènement» est une des expressions les plus fortes de tout le Nouveau Testament au sujet de l'apparition de Christ. C'est littéralement «l'Épiphanie de sa présence;» comme si, en employant ce double terme exprimant l'avènement de Christ, l'apôtre voulait empêcher la possibilité même de donner à ce passage une autre interprétation. Le mot *Épiphanie* est un mot remarquable. Il ne se trouve que six fois dans le Nouveau Testament. Dans un de ces passages, il se rapporte à la PREMIÈRE venue de Christ, laquelle, nous le savons tous, était personnelle et littérale. 2 Tim. 1:10. Tous admettent que quatre de ces passages se rapportent à sa seconde venue, et le dernier est le passage en question, qui est plus fort qu'aucun des six autres. Voici les quatre premiers passages:

1. «Jusqu'à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ.» 1 Tim. 6:14.
2. «Qui doit juger les vivants et les morts lorsqu'il apparaîtra dans son règne.» 2 Tim. 4:1.
3. «A tous ceux qui auront aimé son avènement.» 2 Tim. 4:8.
4. «En attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ.» Tite 2:13.

Or, en parlant des douze passages cités plus haut nous avons demandé pourquoi le passage le plus convaincant serait une exception aux onze autres. De même, nous faisons maintenant la même question à l'égard des cinq passages que nous venons de citer: Pourquoi le passage en question qui est le plus fort serait-il une exception aux cinq autres? Quelle raison peut-on donner pour essayer ainsi de spiritualiser ces expressions qui sont des plus claires et des plus explicites, et de donner aux autres

qui sont plus faibles et moins définies une interprétation littérale? Aurait-on jamais essayé d'agir ainsi, si ce n'eût été pour servir une *théorie* ou une opinion? Pourquoi ne pas prendre les mots littéralement? Parce que si vous le faites, vous ne pouvez faire autrement que d'admettre que la venue de Christ aura lieu avant le règne millénaire! Ne serait-il pas mieux d'admettre franchement cette vérité, que de tordre un passage de la Parole de Dieu en le détournant de sa véritable signification?

Ce que nous venons de dire peut se résumer ainsi:

1. Les Thessaloniens «attendaient» la venue de Christ. C'était là un des traits caractéristiques qui les distinguaient comme croyants. Le même trait ne devrait-il pas nous distinguer aussi? Ne devrions-nous pas attendre, aimer et désirer ardemment le retour de celui que nous professons aimer le plus dans le ciel ou sur la terre? N'est-ce pas chez nous un signe d'un bien mauvais état spirituel, si nous n'avons pas un désir ardent pour l'avènement de Christ?

2. L'apôtre leur dit qu'il n'y avait qu'un seul événement entre le temps où ils vivaient et celui de la venue de Christ; savoir, la manifestation de l'antichrist. Or, nous savons que l'antichrist a paru et qu'il est parvenu au faite de sa puissance; c'est pourquoi la venue du Seigneur approche. Christ doit être proche quand la puissance de l'antichrist est à son apogée. Les progrès rapides de la papauté doivent nous faire lever la tête, car notre rédemption approche.

3. L'antichrist doit être détruit par la venue personnelle de Christ. C'est pourquoi il ne peut y avoir aucun intervalle entre l'anéantissement de la papauté et la venue de Christ. Les deux événements doivent avoir lieu en même temps. Quel jour d'allégresse pour les enfants de Dieu lorsque non-seulement leur plus terrible ennemi sera détruit, mais que leur glorieux Rédempteur apparaîtra!

LES HEURES PERDUES.

Si nous perdons une heure par jour, cela fait 365 heures par an, et si nous comptons 10 heures de travail pour un jour, cela fait 36 jours par an. Ou autrement si nous épargnons une heure chaque jour, nous épargnons 36 jours de travail en un an. Ou bien, 365 heures équivalent à 73 jours de 5 heures; et on a compté que 200 jours de 5 heures consacrés entièrement à la lecture, suffisent à un homme d'une intelligence ordinaire pour acquérir une connaissance approfondie de la littérature anglaise. Ce qui revient à dire qu'en lisant une heure par jour, au bout de trois ans nous pourrions être bien versés dans la littérature. Ce simple calcul devrait surtout frapper l'attention de ceux qui chaque jour perdent une heure ou plus à rester au lit dans les matinées d'hiver; qui restent à moitié éveillés, à moitié endormis, attendant que quelqu'un allume du feu, ou donne de la lumière; qui, au lieu de se lever de bonne heure et de se mettre à l'œuvre, suivent avec indolence les mouvements des domestiques. Cette habitude une fois invétérée, coûte à celui qui l'a prise, un nombre immense des heures précieuses de sa vie.

Les idées précédentes méritent d'être considérées par ceux qui, pour justifier leur ignorance, se plaignent qu'ils n'ont pas le temps de lire; qu'ils ne peuvent jamais trouver un moment pour prendre un livre. Combien d'heures gaspillées ces personnes-là ne

pourraient-elles pas compter chaque soir avant de se livrer au repos! Ceux qui passent leurs veillées aux coins des rues ou dans les cabarets; qui perdent une heure chaque jour avec des camarades, à raconter ou à écouter des contes puérils; qui restent longtemps à table; qui passent leurs nuits aux théâtres ou dans d'autres lieux de divertissements; qui restent assis autour du feu pendant des heures, sans faire autre chose que passer en revue le voisinage, grossir les défauts de leurs voisins et amoindrir leurs qualités; qui dans le train ou le bateau qui les conduisent à leur bureau, s'adonnent à des lectures insignifiantes, à des récits de scandales, des controverses particulières etc., dont les journaux sont trop souvent remplis; qui se promènent dans les avenues en toilette recherchée, afin de voir et d'être vus; qui gaspillent les mois d'été aux bains ou dans d'autres lieux fréquentés par les gens du monde. Toutes ces personnes devraient, une fois pour toutes, compter les heures qu'elles perdent pendant une semaine, et elles comprendraient qu'une grande portion de leur vie est absolument perdue.

Quiconque se fait un devoir d'employer tous les instants peut être sûr de réussir dans ce monde, quelle que soit sa vocation. Quiconque désire acquérir des connaissances peut le faire en donnant au livres les moments qui sont ordinairement gaspillés.

Négociant, artisan, fermier ou ouvrier, quelle que soit votre occupation, vous pouvez trouver assez de moments chaque jour pour vous familiariser avec les meilleurs auteurs.

L'IVROGNERIE

AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE.

Le mouvement de la Tempérance a deux grands objets en vue, savoir, de ramener au bien les intempérants et de prévenir l'intempérance. L'abstinence universelle des liqueurs enivrantes atteindra ces deux buts. La réforme sur la tempérance emploie tous les moyens qui sont à sa disposition pour arriver à ce résultat. Si la boisson des spiritueux est entièrement laissée de côté, il n'y aura point d'ivrognes, mais on est lent à comprendre que l'usage modéré des spiritueux a quelque chose à faire avec l'ivrognerie; c'est pourquoi on pense que l'abstinence totale est un remède trop sévère.

On croit qu'il est possible de mesurer la modération, et de l'assujettir. Les promoteurs du mouvement de la Tempérance au contraire, considèrent que toute boisson enivrante est dangereuse selon la proportion d'alcool qu'elle contient, et que l'effet de l'alcool sur le cerveau est d'en troubler les fonctions. Quelques personnes peuvent continuer à boire modérément; mais d'autres ne le peuvent pas. Chez certains tempérants, l'effet de l'alcool crée pour les stimulants une soif insatiable, qu'il devient impossible de réprimer. C'est pourquoi, le penchant pour les boissons alcooliques est différent de tous les autres. Il diffère entièrement du goût pour les aliments. Un homme peut avoir un goût très-prononcé pour tel ou tel aliment, et il se donnera de la peine, pour se procurer son mets de prédilection, mais s'il ne peut l'obtenir, il se contentera d'une autre espèce de nourriture pour apaiser sa faim. Mais son goût pour l'alcool ne provient pas seulement d'un désir ardent de l'estomac ou du palais pour les stimulants, mais de l'état des nerfs qui réclament instamment des excitants. L'effet des boissons alcooliques sur les nerfs et

sur le cerveau est la cause de l'usage universel qui en est fait. L'effet désiré n'est point simplement de remplir l'estomac ou de rafraîchir le corps, mais de produire une sensation surnaturelle, comme des songes agréables, de noyer les soucis, faire oublier les peines, et de produire une plus grande excitation des sens.

Les boissons enivrantes sont ainsi appelées parce qu'elles enivrent. L'ivresse est un état des nerfs qui produit une excitation mentale par laquelle l'homme se sent hors de lui-même. D'abord cette excitation produit une sensation agréable, un sentiment de soulagement des soucis de la vie, et c'est pour éprouver cette sensation de tranquillité et d'extase que tous les buveurs s'enivrent. Ils ne sont pas toujours conscients de ce désir, mais néanmoins, c'est là le motif qui les excite à la boisson. Il est produit par une action surnaturelle des nerfs qui consomme dans un court espace de temps la force de réserve, en provision pour l'action saine de l'organisme. Cette action a donc toujours une réaction correspondante. Par exemple, si l'on suppose que la force nerveuse soit renfermée dans un tube de vingt centimètres, dont chacun serait marqué sur le tube comme sur un thermomètre, et que l'état normal ou l'état de santé soit à 10 centimètres, un verre de spiritueux pourrait élever l'état des nerfs à 11 centimètres, alors on aurait obtenu pendant quelques instants la grande jouissance que l'on désirait. La réaction ferait ensuite descendre la force au-dessous de 10. Elle descendrait à 9. Et il doit en être ainsi, puisque l'alcool ne communique aucune force aux nerfs, ni ne la crée. Il ne fait que mettre en activité la force que nous possédons; la réaction doit donc toujours être exactement en raison inverse de l'excitation produite.

Si donc chaque jour on prend des spiritueux pour la santé, l'action produite sur l'organisme sera une perte journalière de la force des nerfs, un usage journalier du surplus de force dont le Créateur nous a pourvus pour les diverses circonstances de la vie, perte que nous devons déplorer lorsque surviendra un accident, ou qu'une épidémie ravagera le voisinage. Nous verrons alors que ces dangers ne peuvent point être aussi facilement affrontés, si nous sommes dépourvus de cette force des nerfs que nous avions jadis en réserve. Le manque de cette force est aussi de nature à rendre celui qui fait usage des boissons fortes plus accessible au poison de l'épidémie. Dans l'un et l'autre cas, une grande partie de la force réparatrice de la nature a été employée par l'excitation journalière des nerfs. Si c'est la jouissance de l'ivresse qui provoque l'usage des spiritueux, combien cet usage est dangereux! L'infortuné esclave de sa passion fait monter sa force jusqu'à 11, puis jusqu'à 15, maintenant son excitation mentale peut le représenter comme poète, orateur et compagnon jovial. Puis il atteint 17. Le voilà maintenant arrivé à un état d'ivresse complet. De ce degré effrayant d'excitation, combien il devra tomber bas. Pendant toute la nuit il s'est soutenu. Toutes les fois que son énergie diminuait, un autre verre la ranimait, et cette nuit de plaisir a été achetée au prix des heures du matin. Il descend maintenant. Le voilà arrivé à 5, à 3; peut-être tout au bas du tube; que Dieu ait pitié de lui alors! Il se trouve dans un état où la force des nerfs, étant complètement épuisée, l'alcool cesse de toucher les ressorts de la volonté. Il a bien une volonté, mais il n'a plus la force de la gouverner. Il est maintenant dans l'agonie du délirium tremens. Alors on peut observer que l'al-

cool produit une action croissante sans augmenter la force de soutenir l'organisme au moment de l'excitation; conséquemment la réaction doit s'ensuivre. Cette réaction réclame encore des stimulants, qui, s'ils sont donnés, produisent une réaction plus grande encore, suivie d'une soif plus ardente pour les spiritueux, jusqu'à ce qu'une nécessité absolue pour la boisson soit produite. Chez le buveur modéré, cette sensation peut être comparée à un sentiment de défaillance, de malaise, qu'il est souvent difficile de surmonter; mais chez l'ivrogne, elle existe comme une maladie contre laquelle toute contrainte semble impuissante, et l'infortuné préférera souffrir n'importe quels maux plutôt que d'éprouver l'angoisse provenant de son désir ardent pour les stimulants, désir qu'il ne lui est plus possible de gouverner. A ce période, son goût, autant qu'il s'agit de son palais, a peu de chose à faire avec sa soif. Il éprouve un désir ardent pour une plus grande excitation des nerfs. Il sacrifierait tout pour être délivré pendant quelques instants de la dépression absolue qu'il éprouve.

Celui qui a un tempérament égal, qui ne se laisse pas facilement agiter ou troubler, peut continuer à boire modérément toute sa vie sans courir un danger apparent; mais lorsque quelque calamité le surprendra, cet homme même cherchera dans l'usage excessif des boissons fortes à oublier pour un moment ses malheurs, et en très-peu de temps, il peut étonner tous ses amis par la rapidité de sa chute. Dans des circonstances où chacun peut être placé, l'esprit le plus solide peut succomber; mais les natures ardentes, impulsives et généreuses sont comme la mèche du canon qui n'a besoin que d'une étincelle pour s'enflammer. A ceux-là surtout, il devient impossible de se gouverner et il faut que leur désir ardent pour les spiritueux soit satisfait. Ces sont ceux-là qui deviennent ivrognes tout d'un coup. Ils sont des objets d'étonnement pour leurs amis et pour eux-mêmes. C'est en vain que vous les suppliez. Aucun tableau ne peut représenter de plus horribles souffrances que l'agonie qu'ils endurent. Ce qu'il leur faut maintenant, c'est un moyen de salut: Ce moyen, les Sociétés de Tempérance le leur offrent. Les menaces ou les châtiments n'auront aucun effet sur l'ivrogne; mais il se laissera persuader par une parole bienveillante, si elle est basée sur une connaissance approfondie de son état.

La description que nous venons de faire de l'action de l'alcool montre clairement que l'abstinence totale est le seul remède contre l'ivrognerie, et elle montre aussi la grande importance de préserver les jeunes gens de l'usage de l'alcool dans une mesure quelconque. C'est dans la boisson que se trouve le mal, et ce mal est si grand que dans chaque cercle où elle est employée, elle fait des victimes. Le désastre qu'elle produira sera en proportion de la finesse de la force des nerfs sur lesquels elle agit. Celui dont le cerveau est facilement excité sera le favori de la société; mais si, dans cette joyeuse compagnie, la coupe trompeuse circule, son danger est grand. L'homme flegmatique pourra résister tandis que l'autre succombera. On peut aussi objecter que quelques-uns seulement succombent et qu'un grand nombre jouissent des plaisirs de la boisson. Cet argument pourrait être plausible, si cette question était d'une importance secondaire; mais c'est une question de vie et de mort pour ceux qui succombent, et le plaisir serait trop chèrement acheté s'il causait la perte d'un seul sur

dix mille. Mais les habitudes de la boisson en entraînent au moins un dans chaque cercle, et presque dans chaque famille. Le danger est aussi si imperceptible que personne ne peut dire avec confiance que lui ou les siens échapperont à ses conséquences. Dans tous les cas où elle a été appliquée avec persévérance, l'abstinence totale a eu de grands succès. Son principal mérite se trouve dans ce qu'elle exige que l'homme travaille lui-même à se dégager de l'esclavage des spiritueux. Cette œuvre doit être produite par sa propre bonne volonté. L'engagement de l'abstinence lui montre comment il peut travailler à sa délivrance, comment il peut se soustraire à cette grande tentation; non point en se confiant en ses propres forces, mais dans le moyen qui, tout en lui montrant sa propre faiblesse, lui montre celui qui est toujours disposé et prêt à le sauver.

On rapporte que, lorsqu'un de nos grands explorateurs eut trouvé un monument, profondément enfoncé dans les sables de l'Égypte, et eut inutilement essayé de l'exhumer par tous les moyens employés dans ces circonstances, ces moyens ne firent que l'enfoncer davantage. Un ingénieur de l'entreprise suggéra un plan par lequel ce même sable, dont le manque de résistance occasionnait tous leurs désappointements, pourrait servir à soulever ce corps volumineux à la surface. La masse de pierre fut un peu soulevée d'un côté; aussitôt le sable remplit la place vacante. Un effort pareil de l'autre côté fit glisser le sable dans la cavité. Chaque fois qu'une excavation était pratiquée par le soulèvement du corps, le sable qui la comblait instantanément le faisait remonter alternativement de chaque côté, et de cette manière, l'amenait de plus en plus près de la surface, jusqu'à ce qu'il parût en entier dans toute son antique beauté aux yeux de l'explorateur, de l'ingénieur et de ses assistants.

L'infortunée victime de l'intempérance reste indifférente aux influences des châtiments et des avertissements. Toutes les espérances de ses amis, et même les siennes propres, se trouvent désappointées. Mais l'apôtre de la Tempérance vient le prendre par la main pour lui montrer son état, lui révéler ses propres forces, et mettre à sa portée les moyens de délivrance. Le voilà à l'œuvre; il envisage son ennemi; il regarde en avant; il reconnaît sa propre faiblesse; mais il sent que c'est à lui de lutter.—Qui pourrait agir pour lui? Instinctivement, comme le fils prodigue, il dit: «Je me lèverai et je m'en irai vers mon père.» Chaque lutte, maintenant qu'il a acquis une plus grande force que la sienne propre, lui donne une nouvelle énergie, et plus de raison d'espérer, et de peu à peu, un buveur est sauvé de la ruine, et une âme de la perdition.

LE SABBAT.

QUAND nous voyageons, nous nous arrêtons souvent pour prendre du repos et des rafraîchissements. Ces haltes ne sont pas le terme de notre voyage, mais chacune d'elles nous en rapproche davantage: Tels sont nos jours de Sabbat.

Un port n'est pas notre demeure permanente, mais un lieu de repos et de tranquillité, où nous sommes à l'abri des vagues houleuses et des orages: Tels sont nos jours de Sabbat.

Un bouton n'est pas une fleur, mais il est l'espérance d'une fleur qui un jour, par son

parfum et sa beauté, peut nous consoler et nous réjouir.

Un gland n'est pas un chêne, mais lorsque nous voyons ce fruit, notre esprit se reporte vers l'arbre dont il vient, et nous pensons à celui qu'il peut produire. Tel est le jour du Sabbat. Comme mémorial il reporte nos pensées sur la grande œuvre de la création, sur le repos du Créateur, et sur les bénédictions attachées à ce jour auquel il se reposa. Comme type, il nous montre le repos éternel dont jouiront tous ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, et à qui il sera permis d'entrer par les portes dans la ville.

École du Sabbat.

ETUDIEZ LES ENFANTS.

CELUI qui veut enseigner les enfants doit étudier les enfants. Il doit se familiariser avec leur manière de penser et leur manière de parler. Celui qui désire devenir un bon instituteur, doit non-seulement étudier les élèves de sa classe dans l'école du Sabbat, mais il doit en étudier aussi d'autres. Pour étudier les enfants d'une manière sage et approfondie, il faut que l'instituteur soit avec eux ailleurs que dans l'école du Sabbat. Il doit les observer dans leurs jeux. C'est encore mieux s'il peut prendre part à leur jeux. Il doit parler avec eux familièrement, et chercher à les faire parler. Il doit les engager à lui raconter ce qu'ils ont lu, entendu et pensé. Il doit les questionner, et leur permettre de lui faire des questions. S'il agit ainsi, il sera surpris des leçons qu'il apprendra continuellement. Il parviendra à enseigner différemment et mieux. Si un homme n'étudie pas les enfants, il ne réussira jamais à enseigner les enfants avec succès, quelque habile qu'il soit dans toute autre chose.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON VII.

LA SOIXANTE-DIXIÈME SEMAINE.

1. COMMENT POUVONS-NOUS SAVOIR que les sept semaines et les soixante-deux semaines (69 en tout) devaient s'étendre jusqu'au baptême de Christ, au lieu de se terminer à sa naissance? Rép. Parce que le mot «Messie» signifie «oint» (Jean 1 : 41), et que le Sauveur fut oint à son baptême. Lisez Actes 10 : 37, 38; Marc 1 : 10; Luc 4 : 18.

2. Quelles autres raisons pouvez-vous donner? Rép. Si, à partir de la naissance du Sauveur, nous comptons 69 semaines en arrière (483 ans), cela nous ramènerait environ à l'année 487 av. J.-C., et à cette époque ou environ à cette époque, aucun décret ne fut promulgué pour la restauration de Jérusalem; mais en comptant en arrière soixante-neuf semaines (483 ans), depuis le baptême du Sauveur, ce calcul nous ramènerait à l'année 457 av. J.-C. époque exacte à laquelle Artaxerxès chargea Esdras de l'exécution du décret.

3. Quelle portion des soixante-dix semaines restaient à accomplir lors du baptême du Sauveur?

4. Quelle fut la déclaration de l'ange touchant ce que le Messie ferait pendant cette dernière semaine? Dan. 9 : 27.

5. Que devait-il faire au milieu de la semaine?

6. Comment fit-il cesser le sacrifice et l'o-

blation? Rép. En faisant le sacrifice de lui-même. Les sacrifices du service du temple désignaient la mort de Christ, et lorsque Christ fut crucifié, ces sacrifices n'eurent plus aucune signification.

7. Combien d'années littérales la soixante-dixième semaine prophétique représentait-elle?

8. Combien de ces années s'étaient écoulées à la crucifixion de Christ, au milieu de la semaine?

9. Quand commença cette soixante-dixième semaine?

10. Quand le baptême de Christ eut-il lieu?

11. A quelle époque nous amèneraient trois ans et demi comptés à partir du baptême de notre Sauveur? Rép. Au printemps de l'an 31 ap. J.-C.

12. Quand le Seigneur fut-il crucifié? Rép. Au printemps de l'an 31.

13. En comptant depuis cette époque, quand se termineraient les derniers trois ans et demi de la soixante-dixième semaine? Rép. A l'automne de l'an 34.

14. Quand donc devait finir la période entière des soixante-dix semaines prophétiques, ou des 490 ans littéraux, qui devaient être déterminées (retranchées) sur le peuple de Daniel?

15. Quel événement eut lieu en l'an 34 pour désigner le terme de cette période? Rép. Le Sanhédrin juif rejeta Christ formellement; Etienne fut lapidé par les Juifs; et le Seigneur se retira d'eux en envoyant Paul prêcher l'évangile aux Gentils.

16. A mesure que ces événements avaient lieu, accomplissaient-ils la prophétie selon les dates et les explications qui sont données ici?

LEÇON VIII.

RÉCAPITULATION.

1. Quel événement a signalé le commencement des soixante-dix semaines?

2. En combien de parties les soixante-dix semaines étaient-elles divisées?

3. Combien de semaines la première division comprenait-elle?

4. Combien d'années ces semaines représentaient-elles?

5. Quand commença cette période?

6. Quand se termina-t-elle?

7. Quelle œuvre devait être accomplie durant cette période?

8. Combien de semaines la seconde division comprenait-elle?

9. Combien d'années ces semaines représentaient-elles?

10. Quand commença cette période?

11. Quand se termina-t-elle?

12. Jusqu'où devait s'étendre cette période? Rép. Jusqu'au temps de «Christ le Conducteur.» Dan. 9 : 25.

13. Par quel événement cette prophétie fut-elle accomplie?

14. Combien de semaines la troisième division comprenait-elle?

15. Combien représentait-elle d'années littérales?

16. Quand commença cette période?

17. Quand se termina-t-elle?

18. Qu'est-ce qui devait avoir lieu durant cette période?

LEÇON IX.

SUITE DE LA RÉCAPITULATION.

1. Quel événement devait avoir lieu au milieu de la soixante-dixième semaine?

2. Comment notre Seigneur pouvait-il confirmer l'alliance à plusieurs dans une semaine puisqu'il fut retranché au milieu de cette semaine? Rép. Nous pensons qu'il la

confirma par sa propre prédication, pendant la première partie de la semaine, (trois ans et demi) et par la prédication de ses apôtres, pendant le reste de la semaine. Voyez Hébr. 2 : 3.

3. Quel événement signala la fin de cette semaine prophétique et de la période entière des 490 ans?

4. Quand se terminèrent les 490 ans?

5. Puisque 490 ans des 2300 ans étaient déterminés (retranchés) sur les Juifs, combien restait-il d'années pour les Gentils?

6. Or, puisque les premiers 490 ans des 2300 ans s'étendaient jusqu'à l'an 34 de notre ère, jusqu'où s'étendront les 1810 ans qui restent?

7. Quel événement devait avoir lieu à la fin des 2300 jours prophétiques? Voyez Dan. 8 : 14.

8. Quand donc la purification du Sanctuaire a-t-elle dû commencer?

HUITIÈME SECTION.—Récapitulation.

LEÇON I.

LE SONGE DE NÉBUCADNETSAR.

1. Quel roi régnait à Babylone, quand le prophète Daniel et son peuple étaient captifs dans cette ville? Dan. 1.

2. Quelle était l'étendue de son empire? Dan. 2 : 37, 38; 4 : 22; Jér. 27 : 4-11.

3. Quelles pensées étaient venues à l'esprit de ce grand monarque, pendant qu'il était couché sur son lit? Dan. 2 : 29.

4. Qui fit connaître au roi ce qui devait «arriver dans les temps à venir?» Vers. 28.

5. De quelle manière fit-il connaître ces choses? Dan. 2 : 1, 3, etc.

6. Qui raconta le songe et en donna l'interprétation? Dan. 2 : 19-45.

7. Racontez le songe. Versets 31-35.

8. Quels sont les neuf versets dans lesquels est donnée l'interprétation de ce songe, telle que la donne le prophète?

9. Que dit-il que représentait la tête d'or?

10. Que devait-il s'élever après lui?

11. Par quelle partie de la statue le second et le troisième royaume étaient-ils représentés?

12. Qu'est-il dit de la force et des conquêtes du quatrième royaume?

13. Par quelle partie de la statue ce quatrième royaume était-il représenté?

14. Que représentaient les orteils de la statue? Verset 41.

15. Qu'est-ce qui devait être suscité aux jours de ces rois, qui gouvernerait sur le quatrième royaume après qu'il aurait été divisé? Verset 44.

16. Décrivez le royaume de Dieu. Dan. 2 : 44. G. H. BELL.

—JAMAIS un homme ne dépeint mieux son caractère que dans sa manière de décrire le caractère de son prochain.—*Richter.*

—COMBIEN nous sommes ingrats lorsque nous oublions les consolations que nous avons reçues, et que nous ne pensons qu'aux vexations et aux désagréments; en fixant nos pensées sur deux ou trois choses pénibles, nous oublions un nombre immense de bienfaits!

—Nous devons être souvent seuls si nous voulons croître dans la grâce. Ce n'est pas dans la société, même dans la société des chrétiens, que l'âme croît et acquiert le plus de vigueur spirituelle. Pendant une seule heure de tranquillité et de prière, elle fera souvent plus de progrès que pendant plusieurs jours dans la société d'autres chrétiens. C'est dans le désert que la rosée est la plus fraîche, et que l'air est le plus pur.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1880.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH, }

UNE NOUVELLE CRÉATURE.

«Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature; les choses vieilles sont passées: voici, toutes choses sont devenues nouvelles.» 2 Cor. 5:17.

Ces paroles sont une véritable pierre de touche pour éprouver le caractère de chacun. C'est par elles que nous pouvons savoir si nous sommes chrétiens ou non. Elles ne sont pas écrites en vue d'une classe particulière de personnes, mais en vue de tous ceux qui sont en Christ. Si quelqu'un, soit Juif ou Gentil, esclave ou libre, riche ou pauvre, noble ou paysan, vieux ou jeune, savant ou ignorant, pasteur ou auditeur de la Parole, si donc, dit-il, quelqu'un est en Christ, *il est une nouvelle créature*. Et s'il n'est pas une nouvelle créature, il n'est pas en Christ.

Que signifie donc cette expression, *nouvelle créature*? Elle est suffisamment expliquée par les paroles qui suivent: «Les choses vieilles sont passées: voici, toutes choses sont devenues nouvelles.» Quelles sont les choses vieilles qui sont passées, et quelles sont les choses nouvelles qui les ont remplacées? La réponse n'est pas difficile à trouver: Ces personnes qui sont devenues de nouvelles créatures ont dépouillé le vieil homme, et ont revêtu le nouvel homme. Col. 3:9, 10. C'est là un grand changement. Le vieil homme avec ses actions représente les mauvaises passions du cœur naturel. Col. 3:5-9. Le nouvel homme représente Christ, formé en nous, lui qui est l'espérance de la gloire. Col. 3:10-14.

Considérons le vieil homme avec ses actions. Il est en rébellion contre Dieu. Sa volonté n'est pas soumise à Dieu; car il n'aime pas la volonté de Dieu. Il aime sa propre volonté, et il est décidé à la suivre. Le vieil homme est égoïste. Il cherche son propre avantage aux dépens des autres. Il s'étudie à travailler en vue de son propre intérêt sans égard aux intérêts de ses semblables. Il cherche à s'élever en abaissant les autres.

Il n'est ni honnête, ni véridique. Peut-être dédaignerait-il de voler ou de mentir d'une manière directe. Mais si en traitant des affaires avec ses semblables, il peut faire son profit à leurs dépens, il se hâte d'en saisir l'occasion. S'il peut vendre de la marchandise d'une qualité inférieure aussi cher que celle qui est d'une bonne qualité, il est bien aise de le faire. Quand il travaille pour autrui, il n'occupe pas toujours son temps consciencieusement; il ne fait pas toujours en sorte que tout son travail soit bien fait. Il n'aime pas son prochain comme lui-même.

Dans bien des choses, il ne gouverne pas ses goûts et ses passions. L'esprit charnel qui est inimitié contre Dieu règne en lui. Rom. 8:6-8. Son esprit est fier. Il se glorifie dans son indépendance. Il est envieux. L'envie est cette disposition d'esprit qui rend une personne malheureuse lorsqu'elle voit la prospérité, des autres. Il est jaloux. Il s'imagine qu'il est l'objet de mille mépris; et il pense que les honneurs qui lui sont justement dus lui sont ravies et donnés à d'autres. Il ne veut pas recevoir la répréhension. Si on lui parle de ses fautes, il pense qu'on lui fait une insulte, et au lieu d'être triste de sa conduite, il est très-fâché contre celui qui l'a repris. Il n'aime pas Dieu ni sa cause. Il ne veut faire aucun sacrifice pour Dieu, car ses propres intérêts lui sont plus précieux que la cause de Christ. Il ne veut pas confesser ses fautes, car il considère que c'est au-dessous de sa dignité. C'est ainsi qu'il ose justifier ses mauvaises actions, quoique ses excuses ne soient qu'autant de mensonges.

Le vieil homme ne pourra jamais entrer dans le royaume de Dieu. Il faut dépouiller le vieil homme avec ses actions. Le cœur dans lequel habite cet esprit charnel doit être circoncis. Le nouvel homme doit être revêtu. Notre nature déchue doit être renouvelée par la grâce de Dieu. Il faut que nous naissions de nouveau.

Examinons maintenant le caractère du nouvel homme. Il ne fait pas sa propre volonté. Il veut ce que Dieu veut. Il a donné son cœur à Dieu. Il ne cherche pas à se complaire à lui-même, mais il cherche à faire ce que Dieu approuve. Il dit à Dieu continuellement: Que ta volonté soit faite. Il ne cherche plus son propre intérêt, mais celui des autres. Il ne cherchera pas son profit à leurs dépens. S'il vend quelque marchandise il donne une bonne mesure, et ce qui est au fond de la mesure est aussi bon que ce qui est dessus. S'il vend du sucre, il n'y met point de sable; il n'y a point d'eau dans le lait qu'il vend. Dans toutes ses transactions commerciales, il agit comme si l'œil de Dieu était sur lui, et ainsi il fait aux autres, ce qu'il voudrait qu'on lui fit.

Il ne cherche jamais à s'élever en abaissant autrui. Il se réjouit de leur prospérité, et ne prend aucun plaisir à tirer parti des autres. Par réelle humilité d'esprit, il estime les autres plus excellents que lui-même. Il ne sert pas simplement sous les yeux de son maître. Il sait que Christ est son Maître, et que s'il se rend coupable de quelque négligence, comme serviteur, Christ le considère comme fait à lui-même.

S'il emploie d'autres personnes pour travailler à son service, il leur paie un salaire juste et raisonnable, et il ne profite jamais de leur pauvreté pour les opprimer. Il sait très-bien qu'aucune injustice, ou oppression, ou déshonnêteté, ou fausseté ne peuvent trouver place dans le royaume de Dieu.

Il gouverne ses passions. Il mortifie son corps et l'assujettit. Il a crucifié la chair avec ses affections et ses convoitises. Il sait qu'il est toujours en danger de se sé-

duire lui-même. Il considère donc la répréhension comme une chose salutaire pour son âme. Il ne s'irrite pas contre celui qui le reprend, mais il cherche à connaître le véritable état de son âme. Quoiqu'il ne prospère pas lui-même, la prospérité des autres ne le rend pas malheureux.

Il possède cette charité qui ne soupçonne point le mal; c'est pourquoi il n'est pas agité par la jalousie, comme s'il était méprisé, tandis que d'autres sont honorés à sa place. Il aime Dieu de tout son cœur, et son prochain comme lui-même. La grâce règne dans son cœur. L'Esprit de Dieu écrit sur les tables de son cœur, la loi de l'Eternel. Son corps est le temple du Saint-Esprit. Christ est son modèle. Il donne des preuves qu'il est en Christ, parce que dans son cas, les choses vieilles sont passées et toutes choses sont devenues nouvelles. L'impatience, l'irritation, la médiance, la colère et les contestations sont passées. L'amour règne maintenant dans le cœur de cet homme, de sorte qu'il donnerait sa vie pour ses semblables. La grande œuvre de la conversion ou la nouvelle naissance commence lorsque pour la première fois, nous venons à Christ pour obtenir le pardon. C'est une œuvre progressive qui doit être continuée pendant tout le temps de notre expérience chrétienne jusqu'à ce que nous soyons parfaits dans toute la volonté de Dieu. Le lecteur professe-t-il d'être en Christ? S'il en est ainsi, les choses vieilles sont-elles passées, et toutes choses sont-elles devenues nouvelles? Ceux qui ont invoqué le nom de Christ doivent se retirer de toute iniquité. Et maintenant si cette grande œuvre n'est accomplie que partiellement progresse-t-elle réellement dans le cœur du lecteur? Nous pouvons faire profession de croire en Christ, mais nous ne sommes pas en lui, à moins que ce grand changement n'ait fait des progrès visibles chez nous. Ne nous séduisons pas; car le jour du jugement montrera que cette erreur est fatale. Matth. 7:21-23. J. N. A.

PENSEES CRITIQUES ET PRATIQUES
SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 13:11-17.

POUVOIRS PERSÉCUTEURS SOI-DISANT
CHRÉTIENS.

VERSETS 11-17. „Puis je vis une autre bête monter de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parlait comme le dragon. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle obligeait la terre et ses habitants d'adorer la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie. Et elle faisait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre, à la vue des hommes. Et elle séduisait les habitants de la terre par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la bête, commandant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête qui après avoir reçu un coup mortel de l'épée était cependant encore en vie. Elle eut encore le pouvoir d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât, et de faire mettre à mort tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête. Et elle obligeait tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, à prendre une marque à la main droite, ou au front

Et personne ne pouvait acheter, ni vendre, que celui qui avait la marque ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.⁴

Ces versets nous présentent le troisième grand symbole de la chaîne prophétique que nous examinons ; ce symbole est ordinairement appelé la bête à deux cornes. Nous cherchons maintenant quelle doit être l'application de ce symbole. Le dragon, symbole de Rome païenne, et le léopard, symbole de Rome papale, placent devant nous de grandes nationalités, représentant deux systèmes d'une fausse religion. L'analogie semblerait exiger que le troisième symbole, savoir la bête à deux cornes, ait une application semblable. Nous cherchons donc l'accomplissement de ce symbole dans quelque nation présentant une autre phase religieuse ; et nous considérons que la bête à deux cornes est un symbole des Etats-Unis, non-seulement parce qu'aucun autre pouvoir ne répond à la prophétie, mais parce que cette nation remplit exactement toutes les particularités de ce symbole.

1. La bête à deux cornes doit symboliser un pouvoir distinct et séparé ; car c'est *une autre* bête. Cela est trop évident pour qu'il soit besoin de preuves. La bête à deux cornes exerce toute la puissance de la première bête en sa présence, mais non pas en rapport avec elle. Les Etats-Unis répondent parfaitement à ce symbole.

2. Etant distinct et séparé, ce pouvoir doit occuper un territoire différent. Deux gouvernements ne peuvent occuper à la fois le même territoire. Cela est encore prouvé par les actes de la bête à deux cornes. Elle oblige la terre et ses habitants d'adorer la première bête. Or la première bête, quel que soit le pouvoir qu'elle représente, est sûrement capable d'imposer son propre culte, dans son propre pays, et sur ses propres sujets ; et le fait que la bête à deux cornes doit exercer son autorité pour obliger ceux qui sont sous son empire à adorer la première bête, est une preuve positive qu'elle occupe un territoire et gouverne une classe de sujets sur lesquels la première bête n'exerce aucune juridiction. Nous devons donc chercher ce pouvoir dans quelque nation hors du territoire occupé par les gouvernements de l'Europe ; car ce territoire est entièrement occupé par la première bête et les dix cornes. Le gouvernement des Etats-Unis remplit admirablement les spécifications de cette prophétie. Ce gouvernement s'est élevé hors du territoire des dix royaumes, et en moins de cent ans, a surgi d'une colonie dépendante et a atteint le niveau des plus grandes nations.

3. La bête à deux cornes s'élève après la bête à dix cornes ; car celle-ci est appelée la *première* bête, parce qu'elle avait existé la première. Nous avons prouvé que cette bête est la papauté. Maintenant nous demandons : Quel pouvoir de quelque importance s'est élevé hors du territoire des dix royaumes de l'Europe, depuis l'établissement de la papauté, si ce n'est le gouvernement des Etats-Unis ? Il ne s'en est élevé aucun.

4. Mais la bête à deux cornes, non-seu-

lement surgit après la bête à dix cornes, mais un temps déterminé est désigné comme étant celui auquel elle commence à attirer l'attention du monde comme gouvernement s'élevant au pouvoir, et ce temps est celui où la première bête est menée en captivité. Verset 10. A ce temps-là, dit Jean (car la scène ne subit aucun changement), je vis une autre bête, « monter » de la terre. La captivité de la première bête, verset 10, fut, ainsi que nous l'avons montré, le renversement temporaire de la papauté par les Français, en 1798, et est la même chose que la blessure mortelle faite à l'une des têtes, mentionnée au verset 3. Et c'est après la guérison de cette blessure que la bête à deux cornes oblige ses sujets à adorer cette bête ; car elle les oblige à adorer la bête, « dont la plaie mortelle avait été guérie. » L'œuvre de la bête à deux cornes s'accomplit donc après l'année 1798. Et ici nous demandons : Quel pouvoir remarquable sur toute la surface du globe « montait » et attirait l'attention du monde en 1798, si ce n'est le gouvernement des Etats-Unis ? Aucun. Il est impossible de trouver un pouvoir dans lequel ces trois dernières spécifications trouvent leur accomplissement, excepté dans le gouvernement des Etats-Unis.

5. La manière de son élévation. La bête à deux cornes monte de la terre. Ce pouvoir ne monte pas de la mer comme la plupart des autres qui se sont élevés par leurs conquêtes en renversant par des guerres générales les puissances qui les ont précédés. Mais ce gouvernement a surgi d'une manière paisible et tranquille, au lieu de s'établir par des troubles et des commotions. Il ne s'élève pas des luttes du vent sur les eaux, c'est-à-dire par le renversement des autres nations et des autres empires, mais il s'élève dans un territoire où il n'existe aucune autre bête (gouvernement), et en la présence des autres nations qui étaient déjà au pouvoir lors de son élévation. Cela montre que ce gouvernement doit s'élever dans un territoire nouveau et précédemment inoccupé. Cela est vrai des Etats-Unis, mais non d'aucun autre gouvernement dans lequel nous pourrions chercher l'accomplissement de la prophétie de la bête à deux cornes. La guerre de la Révolution n'est point un argument contre la déclaration de l'élévation paisible de ce pouvoir, puisque c'était une guerre dans laquelle cette nation se tint simplement sur la défensive pour soutenir sa Déclaration de l'Indépendance. Voici les remarques d'un autre écrivain sur ce sujet : « Il vaut la peine de remarquer que les dix royaumes du quatrième empire étaient tous complets longtemps avant la découverte de l'Amérique. Et la guerre de la Révolution n'avait point pour but de renverser l'un des dix royaumes du quatrième empire, mais de maintenir les justes droits du peuple américain. »

6. Son caractère. Elle avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau. Qu'est-ce qui est semblable à l'Agneau. Ce n'est point la bête, mais les cornes. Et pourquoi la prophétie n'a-t-elle pas dit simplement

qu'elle avait deux cornes, sans y ajouter d'autres explications ? Pourquoi dit-elle que cette bête avait deux cornes *semblables à celles de l'Agneau* ? Ce ne peut être dans un autre but que celui de représenter le caractère de ce pouvoir. Et le fait qu'il y a deux de ces cornes, signifie qu'il y a deux principaux traits caractéristiques appartenant au pouvoir en question, savoir, un caractère doux et inoffensif, semblable au caractère d'un agneau. Combien le gouvernement des Etats-Unis accomplit cette prophétie d'une manière admirable ! Les principes les plus importants sont le républicanisme et le protestantisme. Quels principes peuvent être plus doux et plus inoffensifs en apparence ? Et c'est sur ces principes qu'est fondé ce gouvernement ; ces principes sont les ressorts secrets de sa grandeur et de sa puissance. Le but de ceux qui, les premiers cherchèrent ces rives était de fonder, selon l'expression de l'Hon. J. A. Bingham, « une église sans pape, et un état sans roi » ; un gouvernement où tous les hommes seraient libres et égaux, et où tous auraient le privilège d'adorer Dieu selon l'inspiration de leurs propres consciences. Et sous l'influence bienfaisante de l'un de ces principes, savoir, la déclaration de la liberté et de l'égalité, le monde a les yeux tournés vers cette nation qui ouvre les bras au flot de l'émigration qui s'y précipite de tous les coins du globe. Et sous la salubre administration de l'autre, savoir, la liberté de conscience pour tous, l'évangile a été proclamé, et les églises se sont multipliées.

7. Voici un autre point que l'on ne doit point laisser passer inaperçu. Les deux cornes ne portent point de couronne, ce qui montre que le caractère du gouvernement n'est pas monarchique ; et le langage du verset 14 montre qu'il doit être républicain ; car il est fait appel au peuple pour décréter les lois du pays. C'est une espèce de gouvernement qui donne au peuple le pouvoir de faire les lois. Nous pouvons chercher où nous voudrions hors des Etats-Unis, et nous ne trouverons aucun pouvoir, d'une importance suffisante pour être mentionné dans la prophétie, dans lequel ces spécifications sont accomplies.

Voici donc sept spécifications toutes parfaitement accomplies dans ce gouvernement, et dont six en outre ne peuvent s'appliquer à aucun autre gouvernement dans le monde entier. Or, si les Etats-Unis ne sont pas la nation représentée par ce symbole, alors, l'accomplissement de la prophétie n'a pas même commencé, et nous aurions encore à attendre, non pas simplement que certains actes soient accomplis par ce gouvernement, actes qu'il peut accomplir d'un moment à l'autre, et qui, selon nos vues de la prophétie, sont les seules choses que nous ayons à attendre ; mais nous aurions à attendre le développement et la croissance de ce pouvoir lui-même, et ensuite, l'accomplissement de ses actes. Et l'accomplissement de cet événement, en supposant que le pouvoir en question s'élevât aussi rapidement que les Etats-Unis, n'exigerait pas moins d'un siècle. Et bien plus

encore, si cette nation n'était pas celle qui est représentée par la bête à deux cornes, la prophétie aurait complètement échoué; car 82 ans se sont écoulés depuis le temps où on aurait dû voir s'élever ce gouvernement; temps qui était, ainsi que nous l'avons démontré, celui auquel la première bête fut emmenée en captivité en 1798. U. S.

LES DIMES ET LES OFFRANDES.

TROISIÈME ARTICLE.

„L'HOMME pillera-t-il Dieu, que vous osiez le faire? Et vous dites: En quoi l'avons-nous pillé? Dans les dimes et dans les offrandes. Vous êtes maudits de malédiction, et vous me pillez, vous, toute la nation. Apportez toutes les dimes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison: et éprouvez-moi en cela, a dit l'Eternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire.“ Mal. 3: 8-10.

7. EN GARDANT CE QUI APPARTIENT AU SEIGNEUR NOUS PERDONS LA PROTECTION DE DIEU.

Quand les hommes ne donnent rien au Seigneur, ils soustraient leurs propriétés à la protection de Dieu et les placent entre leurs propres mains. Ils ne peuvent pas réclamer sur leurs biens la protection de Dieu; car si Dieu bénit leurs récoltes, ils les gardent toutes pour eux-mêmes; s'il bénit leur bétail, ils le gardent tout pour eux-mêmes; s'il leur accorde la santé, ils l'emploient à leur propre usage. Dieu ne veut point participer à un tel égoïsme. Mais si nous honorons fidèlement le Seigneur en lui donnant les prémices de tous les bienfaits qu'il répand sur nous, alors nous pouvons avec foi lui demander sa bénédiction sur ce qui reste et elle nous sera accordée. Rien n'est plus clairement établi dans la Bible que ce fait. Voici quelques passages à cet égard:

«Vous avez beaucoup semé, mais vous avez peu recueilli; vous avez mangé, mais vous n'avez point été rassasiés; vous avez bu, mais non jusqu'à la joie; vous avez été vêtus, mais vous n'en avez point été réchauffés; et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé. On s'attendait à beaucoup, et voici tout revient à peu; et vous le portez chez vous, mais je soufflerai dessus. Pourquoi? A cause, dit l'Eternel des armées, que ma maison demeure désolée, pendant que vous vous empressiez chacun pour sa maison.» Aggée 1: 6, 9.

«Vous êtes maudits de malédiction, et vous me pillez, vous, toute la nation. Apportez toutes les dimes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison: et éprouvez-moi en cela, a dit l'Eternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez suffire. Je réprimerais pour l'amour de vous celui qui dévore, et il ne vous gâtera point les fruits de la terre; et vos vignes ne seront point stériles dans la campagne, a dit l'Eternel des armées.» Mal. 3: 9, 10, 11. Ici l'Eternel déclare distinctement qu'il bénira leurs récoltes s'ils veulent payer leurs dimes. Dans

le Nouveau Testament, Paul établit cette même doctrine: «Que celui donc qui fournit la semence au semeur, veuille aussi vous donner du pain pour manger, et multiplier ce que vous avez semé, et augmenter les fruits de votre justice.» 2 Cor. 9: 10. Aucune doctrine n'est plus raisonnable que celle qui enseigne que Dieu bénira ceux qui le craignent et l'honorent; et qu'il retirera sa main bienfaisante de ceux qui ne le font pas.

8. LES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR DEVRAIENT ÊTRE LIBÉRAUX.

1. Parce qu'ils font profession de croire et d'obéir strictement à la Bible, et ainsi que nous l'avons montré, la Bible est claire et explicite, sur le sujet de la libéralité.

2. Parce que nous jouissons d'une grande lumière et d'une grande bénédiction dans la vérité. Si tel est le cas, nous devons le montrer par nos œuvres. Si d'autres peuvent donner pour soutenir l'erreur, combien plus ne devrions-nous pas donner pour soutenir la vérité!

3. Parce que nous croyons que la fin de toutes choses est proche. Nos fermes, nos maisons, tous nos biens seront bientôt consumés par le feu au dernier jour. Nous sommes dans le temps qui va terminer la dernière génération, et le dernier message envoyé au monde. Nous sommes peu nombreux et nos ressources sont petites; mais l'œuvre est grande et le temps est court.

9. COMBIEN DEVRAIS-JE DONNER POUR SOUTENIR L'ÉVANGILE!

Il nous est dit que Jacob promit à l'Eternel la dime de tout ce qu'il lui donnerait. La loi des Juifs réclamait un dixième de toutes leurs récoltes.

Aussi longtemps que la période d'épreuve de l'homme continuera et que Dieu aura sur la terre une cause qui doit être soutenue par les libéralités de son peuple, aussi longtemps le principe du système des dimes subsistera. Toutefois, les opérations de l'église chrétienne dans tout le monde sont plus étendues et plus coûteuses que celles de l'église judaïque dans sa terre locale. Sûrement les opérations de l'église chrétienne nécessitent plus de dépenses maintenant qu'alors. Le devoir de donner est établi dans le Nouveau Testament d'une manière plus emphatique et plus positive que dans l'Ancien. Mais si nous cherchons un plan défini quant à la manière de donner, il semble n'y avoir dans tout le Nouveau Testament aucun texte qui soit plus clair sur ce sujet que 1 Cor. 16: 2.

«Chaque premier jour de la semaine, que chacun de vous mette à part chez soi, et rassemble ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas que je sois arrivé pour faire les collectes.» En examinant attentivement ce verset, on verra que cette collecte qui, d'après les ordres de Paul, devait être faite à époques régulières, était pour le bénéfice des églises des Juifs qui avaient été convertis, et qui avaient des droits sur les églises des Gentils convertis parce que c'était par leur moyen que l'évangile leur avait été prêché. Et personne ne peut montrer pourquoi cet arrangement n'aurait pas été perpétué dans l'église chrétienne, pour l'entretien, de ceux qui se consacrent au ministère.

En considérant les déclarations précéden-

tes, nous ferons naturellement cette question: «Combien dois-je donner pour le soutien de l'évangile?» Après avoir soigneusement envisagé le sujet sous toutes ses faces, nous répondons: Nous devons donner la dime de tout notre revenu.

Cela ne signifie pas le dixième de tout ce que nous recevons, sans tenir compte de ce que quelques-uns paient pour le salaire de leurs ouvriers, ou les intérêts qu'ils ont à payer sur leurs fermes, leurs hypothèques ou autrement. Les sommes payées de cette manière doivent être retranchées du total que l'on reçoit, et le reste montrera le gain véritable, dont un dixième appartient à l'Eternel et doit être consacré au soutien du ministère.

Les paroles de Paul touchant ce sujet, «selon sa prospérité» sont en harmonie exacte avec ce système de l'Ancien Testament, qui réclame du peuple de Dieu un dixième de tout le revenu qui doit être donné à l'Eternel. Mais ce n'est pas tout. L'Eternel par son prophète prononce cette accusation solennelle contre son peuple existant précisément avant le jour embrasé, savoir, qu'ils l'ont pillé «dans les dimes et dans les offrandes.»

Ici, il est non-seulement fait allusion à la dime, mais aussi aux offrandes. Anciennement, lorsque le peuple de Dieu jouissait des signes de la faveur spéciale de Dieu, de ses délivrances, ou d'autres bénédictions, ils offraient à l'Eternel des sacrifices d'actions de grâces. Il y avait l'offrande élevée et l'offrande tournoyée, les sacrifices de prospérité et les sacrifices pour le péché. Sans doute en montrant le devoir du peuple de Dieu de nos jours, le prophète fait allusion à ces offrandes. La délivrance du patriarche Noé, et l'offrande qu'il présenta à Dieu après être sorti de l'arche est un exemple frappant de ce sujet.

Quand Noé et sa famille sortirent de l'arche, leur cœur était rempli de gratitude, de ce qu'ils pouvaient de nouveau poser leurs pieds sur la *terra firma*. Il ne suffisait pas que cet homme juste élevât la voix pour remercier Dieu de sa délivrance et des grâces et des bénédictions qu'il avait reçues, mais il devait donner autrement que par des paroles des preuves tangibles de sa reconnaissance. Il devait offrir un holocauste à l'Eternel de la septième partie des biens précieux qu'il possédait, ainsi qu'il est écrit: «Et Noé bâtit un autel à l'Eternel, et prit de toute bête nette, et de tout oiseau net, et il offrit des holocaustes sur l'autel. Et l'Eternel flaira une odeur qui l'apaisa.» Gen. 8: 20, 21.

Noé avait fait de grands sacrifices. Pendant cent vingt ans, il avait été un prédicateur de la justice. Il avait dépensé sa fortune dans la construction de l'arche. L'immense ferme [le monde] du patriarche était bien pauvrement fournie d'animaux utiles dont la conservation dans l'arche avait entraîné de grandes dépenses. Et dans ces circonstances, c'était pour lui un immense sacrifice de ses biens, de brûler un septième des animaux nets et des oiseaux nets.

Nous n'objectons pas à ce que les chrétiens tiennent des réunions d'édification et d'actions de grâce et que chacun y prenne part en offrant à Dieu des prières des chants d'actions de grâces, et qu'ils rendent témoignage publiquement de la bonté du Seigneur et de la vérité précieuse de sa parole de vie; mais nous protestons contre l'application [que font certaines personnes] de ce que l'Eternel dit par son prophète Malachie concernant les dimes et des offrandes; nous protestons disons-nous contre l'application de ce passage aux devoirs des réunions

d'édification et de culte, sans qu'il y ait quelque raison plausible pour faire une telle application. Quand une personne est délivrée des ténèbres de l'erreur et amenée à la lumière de la vérité présente, elle devrait montrer sa gratitude envers Dieu en faisant une offrande d'une partie de ses biens pour que cette vérité, qui a été une si grande bénédiction pour elle, soit aussi portée à d'autres. Ses enfants ou ses amis sont-ils convertis au Seigneur et à sa vérité? Des membres de sa famille sont-ils délivrés de la maladie ou de la mort? Voilà des occasions pour cette personne de montrer autrement qu'en paroles l'expression évidente de sa gratitude, en faisant au Seigneur une offrande d'actions de grâces d'une portion de ses biens. J. W.

RÉPONSE A UN ÉVANGÉLISTE FRANÇAIS.

Nous avons reçu une lettre d'un ministre de la France, qui se dit être un évangeliste. Il travaille au milieu d'une population qui a abjuré le romanisme en partie, et il pense que nous avons commis une grave faute en envoyant quelques numéros de notre journal à quelques-unes des personnes de sa localité, sans l'avoir préalablement consulté. Mais nous ne pouvions point le faire, car nous n'avions même jamais entendu parler de son nom avant qu'il nous ait écrit. Outre cela, ce n'est point la coutume que les ministres protestants prétendent avoir le droit de décider quels journaux religieux seront reçus par les membres de leur église.

Mais quelles mauvaises choses notre ami a-t-il trouvées dans notre journal? Avons-nous parlé légèrement de Christ, le Rédempteur? Avons-nous montré un autre moyen de salut, excepté par son sang? Notre journal n'a-t-il pas montré que la repentance et la foi sont les seuls moyens par lesquels ce sang précieux peut être appliqué au cœur du pécheur pour le purifier? Et n'a-t-il pas montré que la repentance fait que les hommes cessent de transgresser la loi de Dieu, et que la foi en Christ produit de bonnes œuvres? LES SIGNES DES TEMPS n'a-t-il pas supplié ses lecteurs de faire de la Parole de Dieu leur guide continuel, et de se souvenir que l'homme vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu? N'a-t-il pas montré que ceux qui sont en Christ sont de nouvelles créatures, ayant dépouillé le vieil homme, et revêtu le nouvel homme? Et finalement n'a-t-il pas montré qu'il y aura un jour auquel Dieu jugera le monde par Jésus-Christ, lorsqu'il rendra à chacun selon ses œuvres?

Voilà les premiers principes de notre foi et de notre enseignement, et nous ne voyons pas comment un pasteur ou une église quelconque pourrait s'égarer en agissant d'après ces principes. Mais notre correspondant mentionne plusieurs choses, qui seraient, pense-t-il, grandement nuisibles à son église. L'une est que nous enseignons que tous les hommes devraient obéir au quatrième commandement en sanctifiant le septième jour en mémoire de la création des cieux et de la terre. Ex. 20 : 8-11 ; Gen. 2 : 2, 3. Une autre de ces choses est que nous enseignons que la venue de Christ est proche. La troisième est que Paul même fit

du baptême, quoique étant un sacrement, une chose d'une importance secondaire, et qu'il condamnerait par conséquent notre enseignement comme n'étant d'aucune importance.

Voilà les doctrines dangereuses qui affligent notre correspondant, surtout à cause du mauvais effet qu'elles peuvent produire sur les membres de son église. Il pense que nous aurons à rendre compte au dernier jour pour avoir publié de telles choses au monde, et il donne à entendre que ce sera un compte bien terrible.

Nous remercions notre ami de ce qu'il nous écrit aussi librement, et nous l'assurons que nous n'avons jamais cherché à nuire à aucun pasteur, ni à aucune église. Nous parlons contre les erreurs, mais nous n'attaquons pas les hommes. Nous parlons du pape, comme un personnage accomplissant quelques-unes des prophéties les plus importantes, mais nous n'employons aucun langage injurieux à son égard. Nous donnons les faits parce qu'ils existent, mais nous nous bornons à cela. Nous sentons la nécessité que ces choses soient dites par quelqu'un, et puisque les autres ne parlent point, nous nous sentons poussés à rompre le silence.

Considérons maintenant les doctrines dangereuses qu'il trouve dans notre journal. L'une de ces choses est que nous enseignons que tous les hommes devraient obéir au quatrième commandement. Nous acceptons cette accusation. Il ne prétend pas lui-même obéir à ce commandement en observant le premier jour de la semaine. Mais il pense que, par Rom. 14 : 2-6, Paul met de côté le commandement, dans ce qu'il dit concernant la distinction des choses que l'on devait manger, et dans l'observation des jours. Sans doute notre ami pense que ces versets abolissent le quatrième commandement. Mais s'il veut les étudier sérieusement, il verra qu'il s'est entièrement trompé. Paul comprenait qu'il y a deux systèmes de lois : la loi morale, ou les dix commandements, qui n'est pas abolie (Rom. 3 : 30); et la loi cérémonielle, ou l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait en des ordonnances, qui fut clouée à la croix. Col. 2 : 14-17.

La loi morale se rapporte à l'idolâtrie, le blasphème, le meurtre et le vol, et d'autres choses de cette espèce, et elle montre la distinction entre les six jours auxquels Dieu travailla, et le septième jour auquel il se reposa, et qu'il bénit et sanctifia. Ex. 20 : 3-17. La loi cérémonielle ne contient pas des préceptes concernant la moralité, mais elle donne des ordonnances touchant les viandes et les breuvages et la distinction que cette loi créait entre les six jours de travail. Ainsi, elle établissait trois fêtes, savoir, la pâque, la pentecôte et la fête des tabernacles, elle désignait aussi chaque nouvelle lune, et en outre, les sept sabbats annuels. Tous ces sabbats sont énumérés dans Lévit. 23, et distingués du Sabbat de l'Éternel. Voyez les versets 37, 38. Ces distinctions créées par la loi cérémonielle, parmi les six jours ouvrables, ont toutes cessé, aussi bien que la distinction que cette même loi établissait entre les choses dont on devait manger et celles dont on ne devait pas manger. Mais la loi morale établit une

distinction entre le bien et le mal, et elle établit une distinction entre le septième jour, et les six jours qui le précèdent, tout comme Dieu établit jadis cette même distinction dans le Paradis. Quiconque fera attention à ces faits peut voir que notre correspondant essaye d'abolir la loi morale, en citant des paroles que Paul a dites concernant la loi des cérémonies. Il n'aime pas à lire notre journal, cependant par cette lecture, il apprendrait plusieurs faits importants qui lui profiteraient. Ainsi par exemple, il apprendrait qu'il existe une distinction entre la loi morale et la loi cérémonielle; que la loi morale n'a pas été abolie par l'évangile; que l'évangile met la loi de Dieu dans le cœur de chaque chrétien, et que les chrétiens gardent, et les commandements de Dieu, et la foi de Jésus. Apoc. 12 : 17; 14 : 12.

Il ne serait aussi nullement préjudiciable aux catholiques de son église de lire assez notre journal pour apprendre qu'il y a des protestants qui observent le septième jour; car les catholiques reprochent continuellement aux protestants d'avoir, tout en professant ne suivre que la Bible, changé le quatrième commandement sans aucune autorité de la Bible, mais uniquement sur l'autorité des traditions de l'église de Rome.

Quand les protestants du seizième siècle se séparèrent de l'église de Rome, ils pouvaient présenter pour justifier leur action, la bonne raison que cette église avait corrompu le commandement qui défend de faire des images taillées et de se prosterner devant elles. Ex. 20 : 4, 5. Mais depuis ce jour-là jusqu'à celui-ci, les romanistes ont dit aux protestants : Si vous prétendez retourner aux commandements de Dieu, et ne plus les changer par vos traditions, pourquoi profanez-vous le septième jour, dont l'observation est commandée dans la même loi qui défend les images taillées? Et pourquoi gardez-vous à sa place le premier jour de la semaine dont l'observation n'est autorisée que par nos traditions? Et par quelle autorité avez-vous mis de côté l'ensevelissement par le baptême et l'avez-vous remplacé par l'aspersion, si ce n'est par l'autorité de notre église?

Que nos adversaires répondent à ces questions s'ils le peuvent. Mais nous demandons pourquoi les protestants donnent-ils occasion aux romanistes de blâmer la Réformation? Pourquoi ceux qui condamnent les traditions de Rome, et qui en appellent à la Parole de Dieu, ne justifient-ils pas leurs actions en observant le quatrième commandement et en étant baptisés? Jusqu'à quand les commandements de Dieu seront-ils annulés par les traditions des anciens?

Mais notre correspondant est offusqué par notre journal parce qu'il enseigne que la venue de Christ est proche. Il pense qu'elle est proche, seulement dans le même sens qu'elle l'a été pendant les dix-neuf derniers siècles, et que, bien qu'elle doive avoir lieu une fois, nous n'avons aucun moyen par lequel nous puissions juger de sa proximité. Quelle raison donne-t-il pour justifier cette manière de voir? Simplement celle-ci, savoir, que Christ a déclaré que personne ne sait le jour ou l'heure de cet évé-

nement. Matth. 24 : 36 ; Marc 13 : 32. Mais ce passage n'est nullement contre nous puisque nous ne prétendons point dire même l'année de la venue de Christ.

Si notre ami avait lu soigneusement les chapitres d'où il tire cette déclaration, il aurait vu sa grande erreur. Ces chapitres donnent un aperçu de toute la dispensation évangélique. Ils parlent des guerres, des famines, des tremblements de terre et des pestes, des faux christes et des faux prophètes. Ils parlent aussi de la destruction de Jérusalem, et de la grande tribulation qui devait venir sur l'église par la persécution païenne et la persécution papale, prédites par Daniel. Ensuite notre Seigneur parle des signes qui devaient arriver dans le soleil, la lune et les étoiles, signes qui devaient immédiatement suivre cette tribulation. Puis il dit : « Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte. » Matth. 24 : 33. Nous avons montré dans notre journal que ces choses ont réellement eu lieu, et que par conséquent la venue de Christ est proche.

Nous avons aussi montré la même chose par d'autres prophéties, comme par exemple, celles de Dan. 7. Ainsi les quatre grands royaumes, de Babylone, de la Perse, de la Grèce et de Rome, ont eu leur temps. L'empire romain a été divisé en dix royaumes ; le pouvoir papal s'est élevé parmi les dix et a exercé sa domination pendant 1260 ans. Maintenant il a perdu cette domination. L'événement subséquent dans cette prophétie, est le jugement et la venue du Fils de l'homme.

Pourquoi la publication de ces faits afflige-t-elle notre ami, et trouble-t-elle son église ? Le Seigneur nous ordonne de veiller dans ce temps-ci. Marc 13 : 35-37. Notre ami désire-t-il dormir, et n'aime-t-il pas à être dérangé ? Christ prononce une bénédiction sur le serviteur qui sera trouvé à sa venue, donnant la nourriture en temps convenable, c'est-à-dire, avertissant le peuple de cet événement. Matth. 24 : 45-47. C'est là ce que nous nous efforçons de faire ; mais notre correspondant semble vouloir nous censurer pour cela, comme si c'était un crime.

Le raisonnement de notre ami concernant le baptême est complètement erroné. Il enseigne que le baptême, quoique étant un sacrement institué par Christ, était considéré par Paul d'une bien petite importance ; et s'il en est ainsi, il doit attacher une bien faible importance à nos doctrines particulières, savoir, l'observation des commandements de Dieu, le devoir de veiller pour attendre le retour du Seigneur, et la commémoration de la résurrection de Christ par le baptême. Il cite 1 Cor. 1 : 13-17 pour prouver que Paul faisait bien peu de cas du baptême. Mais ce passage ne dit rien de la sorte. Paul était un ministre si éminent qu'il y avait du danger à ce que ceux qu'il baptisait s'enorgueillissent par le fait qu'ils avaient été baptisés par lui. Il était aussi à craindre que l'on dit qu'il baptisait en son propre nom. Versets 13-15. Paul pouvait prêcher infiniment mieux que d'autres ; la prédication était donc son affaire spéciale. D'autres pouvaient baptiser aus-

si bien que Paul ; c'est pourquoi Paul ne baptisait pas personnellement, mais il laissait cette partie de l'œuvre à ses collaborateurs dans le ministère. Pierre agit de la même manière à Césarée. Actes 10 : 44-48. Ainsi toute occasion de médire fut évitée, et tandis que l'apôtre consacrait ses forces au ministère de la Parole, d'autres baptisaient les nombreux convertis. Pour voir en quoi consistait l'action de baptiser, comparez Actes 8 : 38 ; Rom. 6 : 3-5 ; Col. 2 : 12.

Le commandement originel donné aux onze mettait en rapport la prédication avec le baptême. Matth. 28 : 19, 20 ; Marc 16 : 15, 16. Paul agissait d'après cet ordre. Afin d'exécuter cette commission, il était nécessaire que Paul prêchât personnellement ; mais il n'était pas nécessaire qu'il baptisât de ses propres mains, car il pouvait faire cela par d'autres, et, comme il le montre, il valait mieux qu'il agit ainsi. Lui-même fut baptisé dès qu'il fut converti. Actes 9 : 17, 18 ; 22 : 10-16. Il baptisa d'autres personnes aussitôt qu'elles crurent. Actes 16 : 14, 15, 29-33. Paul établit l'importance du baptême dans un langage très-éloquent. Rom. 6 : 2-5 ; Gal. 3 : 27 ; Col. 2 : 12. Notre correspondant se trompe grandement en pensant que Paul fait peu de cas du baptême ; et aussi en pensant qu'un homme peut-être un bon ministre de Christ, et faire peu de cas de cette divine institution.

Il dit que les membres de l'alliance évangélique ont signé l'engagement de ne point recevoir un membre d'une autre église sans s'être préalablement entendu avec le pasteur à laquelle ce membre appartient, et de n'accepter aucune personne étant sous la discipline d'une autre église. Ces règles sont assez bonnes, si elles sont observées dans des limites convenables, mais si elles signifient qu'aucun pasteur ne doit prêcher une chose à laquelle un autre pasteur s'oppose, alors elles seraient des règles formulées pour la suppression de la vérité. Ainsi, si le pasteur méthodiste n'ose pas prêcher que Christ est mort pour tous les hommes de crainte d'offenser le pasteur calviniste qui croit que Christ est mort seulement pour les élus ; ou si le pasteur baptiste n'ose point parler de l'ensevelissement par le baptême, de peur d'offenser les presbytériens qui croient à l'aspersion ; ou si notre journal ne peut pas parler en faveur de l'abstinence totale des liqueurs enivrantes, de crainte que ceux qui boivent modérément, comme ils disent, ne s'en offensent, alors nous ne pouvons que dire qu'un tel engagement est en faveur de l'erreur, et non en faveur de la vérité. Nous n'aurions pas parlé d'une telle interprétation de cet engagement si notre ami ne l'avait pas employé comme une raison pour laquelle nous ne devrions pas envoyer notre journal au dehors.

Il pense que nous ne devrions parler qu'aux inconvertis. Nous ajoutons que notre journal parvient en effet à des milliers d'inconvertis. Mais un grand nombre de chrétiens de toutes dénominations ont désiré de lire, et nous ne pouvons leur refuser ce privilège. Nous ne combattons aucune secte, ni aucun homme. Nous parlons en

faveur de la vérité, et contre l'erreur. Nous demandons la coopération de tous ceux qui craignent Dieu. Notre message est comme celui de Jean-Baptiste, et il s'adresse à tous les hommes de toutes les dénominations et de toutes les races. C'est une invitation adressée à toutes les classes de nos semblables pour les engager à rechercher Dieu, car le jugement est proche. J. N. A.

A

REMARQUES SUR LE SABBAT.

CELUI qui compare le quatrième commandement avec les neuf autres, sera plus ou moins frappé des faits suivants :

1. Seul entre tous, ce commandement commence par une parole d'avertissement : — *Souviens-toi!* « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier, » comme si on était en danger de l'oublier. Ce fait a une grande signification dans notre époque où le Sabbat est généralement négligé et méprisé.

2. Seul entre tous, ce commandement est exprimé d'abord positivement, puis négativement. Tous les commandements, excepté le cinquième, déclarent ce que nous ne devons pas faire. Le cinquième nous dit ce que nous devons faire. Mais le quatrième nous dit ce que nous devons faire et ce que nous ne devons pas faire. « Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre. » Voilà le commandement positif de travailler six jours par semaine. « Mais le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. » Ici le commandement défend positivement tout travail, le jour du Seigneur.

3. Dieu déclare avoir le droit d'exiger de nous l'observance du quatrième commandement d'une manière spéciale. « Le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu. » Dieu réclame le Sabbat pour lui-même d'une manière particulière, et il réclame notre obéissance à ce commandement. Nous devons le garder comme étant un jour qui lui appartient, à lui et non pas à nous.

4. Seul entre tous, le quatrième commandement désigne par qui il doit être observé. « Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes. » Les Gentils doivent garder le Sabbat aussi bien que les Juifs. Le commandement s'applique au bétail aussi bien qu'aux hommes.

5. Dieu présente son propre exemple comme raison pour observer le Sabbat. « Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour. »

6. Enfin Dieu attache une bénédiction et une sainteté spéciales au commandement concernant le Sabbat. « C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » De quelle manière remarquable Dieu fixe notre attention sur le quatrième commandement ! Comparez ce commandement avec les neuf autres, et voyez avec quel soin Dieu nous donne des directions pour l'observer ; comment il nous dit ce que nous devons faire et ce que nous ne devons pas faire ce jour-là ; il déclare avoir le droit d'exiger de nous l'observance du septième jour, il désigne qui doit le garder, et place une bénédiction et une sainteté spéciales sur le Sabbat. Remarquez aussi le fait qu'aucun commandement excepté celui qui défend l'idolâtrie, n'occupe autant de place sur les deux tables de pierre données par Dieu à Moïse, que celui qui concerne le Sabbat.

Par comparaison, examinez maintenant ces quatre commandements : « Tu ne tueras

point.» «Tu ne commettras point adultère.» «Tu ne déroberas point.» «Tu ne diras point de faux témoignages contre ton prochain.» Ces commandements embrassent presque tout ce qu'exige la loi humaine. Ni l'un ni l'autre ne comprend autre chose que le simple commandement, la défense. Ils ne sont précédés d'aucun avertissement, d'aucune déclaration concernant ce que nous devons faire ou ce que nous ne devons pas faire, d'aucune affirmation que Dieu a le droit d'exiger de nous leur observation, d'aucune désignation concernant ceux qui doivent les observer, et il ne place sur eux aucune bénédiction spéciale. Sûrement, il doit y avoir une raison pour tout cela.

Les quatre commandements défendant le meurtre, l'adultère, le vol et le mensonge comprennent en français en tout seulement vingt-quatre mots, en moyenne six mots pour chaque commandement. Le commandement seul concernant l'observance du Sabbat contient cent neuf mots, dix-huit pour un. Pourquoi le commandement d'observer le Sabbat a-t-il occupé dix-huit fois plus de place sur les tables de pierre, gravées du doigt de Dieu qu'aucun des commandements tels que «Tu ne déroberas point: Tu ne tueras point?»

L'une de ces deux choses doit être vraie et doit être reconnue par chacun sur le front du quatrième commandement: Ou les hommes font trop peu de cas du Sabbat, ou Dieu en fait trop.

LE REPOS ET LE JOUG.

AVANT que l'âme puisse entrer dans le repos promis au chrétien, elle doit se charger du joug de Christ. Le repos que le christianisme promet n'est pas un repos magique. Il est le fruit de l'expérience, et par conséquent le fruit de la lutte; nous devons apprendre de Christ avant que nous puissions nous reposer en lui. La religion chrétienne n'est jamais représentée comme une transition de l'esclavage à la licence. Il est vrai qu'elle est représentée comme une transition de l'esclavage à la liberté, mais la liberté est l'opposé de la licence; la liberté, est l'opposé de l'absence de loi. Etre libre ne signifie pas, être affranchi de la loi, mais passer d'une loi plus basse à une loi plus élevée. La plus haute liberté est la soumission à la loi la plus élevée, et plus nous y sommes soumis, plus notre liberté est parfaite.

Il y a un joug inséparable de la vie de l'humanité. La seule question est de savoir comment les hommes le porteront. Les hommes peuvent être affectés par le joug de la vie de trois manières différentes: ils peuvent se révolter contre ce joug; ils peuvent se résigner à le porter; ou ils peuvent s'en charger volontairement. La première position, c'est l'esclavage; la seconde, le service; la troisième est la parfaite liberté. Lorsqu'un homme est parvenu à ce dernier état, il s'est chargé du joug de Christ. Il se l'est approprié volontairement. Il y a deux manières de dire: «Que ta volonté soit faite.» Nous pouvons le dire avec cette apathie, voisine du désespoir, qui se résigne, mais ne se soumet pas, ou bien nous pouvons le dire avec une profonde conviction de cet amour divin dont les anges du ciel connaissent la profondeur. Voilà la liberté.

Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de décider si la volonté de Dieu s'exécutera ou non; la volonté de Dieu est inévitable. Mais chacun possède le privilège de décider si la volonté de Dieu sera la sienne, s'il

prendra sur lui le joug de Christ, ou s'il le supportera simplement. Lorsqu'un homme peut se charger du joug de Christ, il a cessé de considérer la volonté de Dieu comme un pouvoir étranger; La volonté de Dieu est devenue l'expression de sa nature; la loi de Dieu est l'ordre de sa vie.—*Expositor.*

A LA JEUNESSE.

«ET APRÈS.»

Un jeune homme racontait un jour à Philippe de Néri que son vœu le plus ardent allait s'accomplir. Un de ses parents l'avait fait entrer à l'Université; il y étudiait le droit, il y mettait tout son temps, tout son zèle, et aurait bientôt achevé ses études.

Philippe écoutait tranquillement le jeune homme, qui parlait avec tout le feu de la jeunesse.

—Et après? lui dit-il. Une fois vos études finies, qu'arrivera-t-il?

—Je recevrai le bonnet de docteur, répondit le jeune homme, et alors je plaiderai; je ferai parler de moi, je déploierai du talent, de l'éloquence, de l'activité; l'attention se portera sur moi et je deviendrai célèbre.

—Et après?

—Après? . . . On me confiera certainement quelque emploi public, au moyen duquel je ferai ma fortune.

—Et après?

—Eh bien! après je vivrai dans les dignités et dans le bien-être; j'irai sans crainte au devant d'une vieillesse heureuse et tranquille.

—Et après?

—Après? . . . reprit le jeune homme, étonné de l'insistance de son interlocuteur . . . après. . . après. . . je mourrai.

—Et après? dit encore Philippe.

Le jeune homme ne répondit point. Il resta pensif un instant, puis s'en alla sous le coup de ce dernier *après!*

Il avait compris que le succès et le bonheur du monde ne sont pas le tout de l'homme et qu'il faut dès la jeunesse, penser à cet éternel *après* qui suit la vie passagère.

ALEXANDRE LE GRAND.

SON ENFANCE ET SA JEUNESSE.

PAR JACOB ABBOT.

TROISIÈME ARTICLE.

Le caractère d'Alexandre parvint rapidement à maturité, et il commença de très-bonne heure à se conduire en homme. Il n'avait que seize ans quand son père Philippe le nomma régent de Macédoine au moment de s'absenter pour une grande expédition militaire dont quelques autres états de la Grèce faisaient partie. Il est vrai que dans son gouvernement le jeune Alexandre était assisté des conseils des grands officiers de l'état, hommes habiles et expérimentés; cependant il agit lui-même dans cette haute position avec une grande énergie couronnée d'un plein succès; et il montra en même temps une grande modestie, en témoignant de la déférence aux officiers qui, quoique au-dessous de lui, étant inférieurs en rang, lui étaient pourtant supérieurs par l'âge et l'expérience. Ces marques de considération, bienséantes de sa part, peu de personnes aussi jeunes que lui les eussent témoignées dans des circons-

tances si bien faites pour éveiller des sentiments de vanité.

A dix-huit ans, Alexandre accompagna son père dans une expédition vers le sud, pendant laquelle Philippe gagna la grande bataille de Chéronée en Béotie. En prenant les dispositions pour le combat, Philippe donna le commandement d'une des ailes de l'armée à Alexandre, se réservant l'autre aile pour lui-même. Ce n'était pas sans quelque appréhension qu'il confiait une charge si importante à son jeune fils, aussi se prémunit-il contre le cas d'une issue malheureuse, en plaçant du côté d'Alexandre les généraux les plus capables, tandis qu'il réserva pour le corps qu'il commandait ceux dont la valeur ou la capacité lui inspiraient moins de confiance. Ainsi organisée, l'armée marcha à l'ennemi.

Les craintes de Philippe ne tardèrent pas à se dissiper. Le jeune prince agissait avec une bravoure, un sang-froid, une prudence digne d'un âge mûr. L'aile qu'il commandait était déjà victorieuse, tandis que l'autre où commandait Philippe, dut faire les plus grands efforts pour n'être pas dépassée. En somme, Philippe remporta une grande victoire dont le résultat fut de faire reconnaître son autorité par tous les états de la Grèce.

Cependant, malgré la puissante raison et la sagesse extraordinaire qui caractérisaient l'esprit d'Alexandre dès ses jeunes années, il était parfois hautain, volontaire, et dans les occasions qui soulevaient sa fierté ou son ressentiment, il se montrait souvent très-impétueux et d'une insubordination extrême.

Sa mère Olympias était d'un caractère hautain et impérieux, et se querellait avec son époux, le roi Philippe, ou peut-être serait-il plus exact de dire qu'il se querellait avec elle. Quoi qu'il en soit, l'histoire affirme qu'ils se firent infidélité l'un à l'autre, et après d'amères contentions, Philippe répudia son épouse et s'engagea dans d'autres nœuds. Pendant les réjouissances à l'occasion de ce mariage, il y eut un grand banquet où Alexandre était présent et où arriva l'incident que nous rapportons ici, comme illustrant d'une manière frappante l'impétuosité de son caractère.

Un des convives de ce banquet, en félicitant la nouvelle reine, se servit d'expressions qui parurent à Alexandre un outrage fait au caractère de sa mère, et à sa propre naissance. Sa colère s'enflamma soudain; il lança la coupe qu'il tenait à la main au visage de son adversaire. Attalus (c'était le nom de ce dernier) jeta de même la sienne à Alexandre; les hôtes qui étaient à table, se levèrent, et il s'ensuivit une scène de scandale et de confusion. Philippe irrité d'une telle interruption dans l'ordre et l'harmonie de la fête nuptiale, tira son épée, et s'élança vers Alexandre, mais un objet devant ses pas le fit trébucher, et il tomba sur le plancher. Alexandre jeta sur son père un regard plein de mépris et d'ironie, et s'écria: «Quel superbe héros les états de la Grèce ont là pour conduire leurs armées, un homme qui ne saurait traverser une salle sans tomber!» Il sortit alors et quitta le palais. Immédiatement après, il rejoignit sa mère Olympias, et partit avec elle pour le pays où elle était née, en Epire. C'est là que mère et fils demeurèrent quelque temps, étant en querelle ouverte avec l'époux et le père.

Pendant ce temps, Philippe venait de projeter une grande expédition en Asie. Il avait mis en ordre les affaires de son propre royaume, et avait combiné les forces de

la Grèce qui lui avait fourni de puissantes armées, et l'avait désigné pour les commander, et son esprit était très-absorbé par cette grande entreprise. Il était à la fleur de l'âge et à l'apogée de son pouvoir. Son royaume était dans une condition heureuse et prospère et son ascendant sur les autres états européens limitrophes était pleinement établi. Il était animé par l'ambition, et plein d'espérances. Il était fier de son fils Alexandre, et comptait sur son aide dans ses projets de conquêtes et d'agrandissement. Son épouse était jeune et belle; des scènes de réjouissances, des félicitations sans nombre l'entouraient. Il s'attendait à poursuivre sa brillante carrière, considérant toutes les actions qu'il avait faites et la gloire qu'il s'était acquise jusque-là seulement comme le prélude des hauts faits qu'il se proposait d'accomplir.

En même temps Alexandre, avide de gloire comme il l'était, plein d'ardeur et d'impétuosité, ne voyait pas sans un sentiment de jalousie la perspective glorieuse qui s'ouvrait devant son père. Il lui tardait d'être monarque à son tour. La promptitude avec laquelle il avait embrassé la cause de sa mère dans les querelles domestiques était due en partie à ce que son père lui semblait être un obstacle à sa propre grandeur et à la célébrité qu'il ambitionnait. Il se sentait qualifié pour prendre la place de son père, et pour recueillir pour lui-même la moisson de gloire et de puissance qui semblait attendre les armées grecques dans la prochaine campagne. Du vivant de son père, il ne pouvait être que prince; il est vrai qu'il pouvait être influent, accompli et populaire, mais cependant il restait sans pouvoir absolu et indépendant. La pensée que comme son père était dans toute la force de l'âge, de longues années s'écouleraient avant qu'il pût sortir d'une condition subordonnée et relativement obscure, le rendait inquiet et agité. Un événement bien extraordinaire vint soudainement mettre fin à cette agitation inquiète, et l'appeler à prendre sur le trône la place de son père.

ON N'EST JAMAIS TROP AGÉ POUR APPRENDRE.

Socrate dans sa vieillesse apprit à jouer des instruments de musique.

A l'âge de quatre-vingts ans, Caton trouva bon d'apprendre le grec.

Lorsque Plutarque eut atteint l'âge de soixante-dix à quatre-vingts ans il commença l'étude du latin.

Boccaccia avait 35 ans quand il commença ses études littéraires, néanmoins il devint un des trois grands maîtres de la dialecte toscane. Dante et Pétrarque sont les deux autres.

Sir Henry Spelman avait négligé les sciences dans sa jeunesse, mais à l'âge de cinquante à soixante ans, il en commença l'étude. Il devint ensuite un antiquaire et un légiste des plus savants.

Colbert, fameux ministre français, reprit ses études de latin et de droit, à l'âge de soixante ans.

Ludovico parvenu au grand âge de cent quinze ans, écrivit les mémoires de son temps.

Franklin ne commença pas entièrement ses études philosophiques avant d'avoir atteint sa cinquantième année.

Accorso, le grand légiste, auquel on demandait pourquoi il commençait si tard ses études de droit, répondit qu'il commençait en effet bien tard, mais qu'il pourrait

par conséquent s'en rendre maître plus tôt.

Dryden, dans sa soixante-huitième année commença la traduction de l'Iliade, et ses productions les plus agréables ont été écrites dans sa vieillesse.

LA PIERRE DE ROSETTE.

L'ART d'écrire fut connu de très-bonne heure chez les Egyptiens, et ils eurent des livres avant la plupart des autres nations. Cela est prouvé par les instruments à écrire que l'on a trouvés sur des monuments existant, dit-on, avant la naissance de Moïse. Clément d'Alexandrie, qui vivait il y a environ dix-sept siècles, affirme que, de son temps, il existait encore quarante-deux volumes sacrés chez les Egyptiens. Ils étaient tous écrits en anciens caractères égyptiens que nous appelons hiéroglyphes; et la plupart de ces livres ont été perdus; et la manière de lire ces caractères étranges, entièrement oubliée.

Il en était de même concernant les inscriptions que portaient les monuments et les tombeaux, personne ne pouvait les lire, ou rien dire de leur histoire; on ne savait pas même si les hiéroglyphes étaient de simples symboles de religion, ou s'ils étaient un réel langage écrit et appliqué aux choses de la vie de tous les jours.

Pendant deux ou trois cents ans les savants de toute l'Europe firent de grands efforts pour tâcher de trouver un moyen pour lire ces hiéroglyphes merveilleux, mais pendant longtemps ils n'obtinrent que très-peu de succès. Si seulement ils avaient eu une traduction authentique d'une seule ancienne inscription égyptienne, en une langue quelconque, connue des savants modernes, ils auraient par analogie pu continuer à déchiffrer les autres. Et c'est précisément pour nous procurer cette traduction que la pierre de Rosette est sortie de son tombeau.

Au mois d'août 1799, un Français, Mr. Bouchard, officier d'artillerie, en creusant les fondements d'une redoute, à Rosette, ville située à l'une des bouches occidentales du Nil, trouva cette pierre. Elle est couverte de diverses inscriptions qui se trouvent être en trois langues différentes, c'est-à-dire que la légende est inscrite trois fois, savoir, une fois en anciens hiéroglyphes, ensuite en caractères démotiques, et la troisième fois en grec.

Cette pierre, qui est maintenant conservée dans le musée britannique comme un trésor inappréciable, est d'une espèce connue par les savants sous le nom de basalte noir. Elle a quatre pieds de long sur trois de large; un de ses angles a été cassé et manque entièrement, de sorte qu'aucune des inscriptions n'est entière, quoiqu'il en reste la plus grande partie. Les savants reconnurent immédiatement l'importance de ces inscriptions comme étant une clef à la lecture des hiéroglyphes; et la société des antiquaires fit graver les inscriptions, et en fit circuler des copies parmi les savants de l'Europe. Leur attention fut dirigée d'abord vers l'inscription écrite en grec: c'était une reconnaissance des honneurs royaux conférés à Ptolémée Epiphane par le clergé égyptien assemblé à Memphis, et la dernière phrase était un ordre enjoignant que le

décret fût gravé de trois manières sur une tablette de pierre dure; en hiéroglyphes, en démotique, c'est-à-dire en caractères ordinaires du pays, et en grec. De sorte que, à l'aide de cette clef, et d'études inouïes les inscriptions de ces anciens tombeaux et de ces anciens monuments sont devenus intelligibles, et nous pouvons maintenant apprendre les noms, les âges, la condition, et souvent même quelque chose de l'histoire de ces anciennes momies desséchées qui sont exhumées et placées devant nous après avoir été ensevelies depuis des milliers d'années.

LE RÉVEIL DU LION.

Un superbe lion entra dans une caverne pour se reposer. Retirant ses puissantes griffes sous sa crinière, il s'endormit profondément.

Aussitôt les petits animaux des environs se réjouirent, et des centaines d'araignées se mirent à filer des rets qu'elles étendirent devant l'entrée de la retraite, en croisant mille fois leurs fils déliés.

—Le roi des forêts est captif! s'écria-t-on.

—Réjouissez-vous, habitants du désert; celui qui vous menaçait est pris!

—Il a fait son temps!

—Il dort de son dernier sommeil!

—Qu'il essaye seulement de sortir!

—Qu'on nous parle maintenant de son réveil!

—Il est passé à l'état de mythe!

Et tous de faire chorus en chantant

—Enfoncé! enfoncé l'ennemi!

Mais au bout de quelques heures le lion se réveille et, secouant sa crinière, il se lève majestueusement et sort de la caverne sans paraître se douter du travail des araignées. Son rugissement fit trembler le désert et réveilla tous les échos de la montagne.

Je vous laisse à deviner si le sauve-qui-peut fut général!

«Pourquoi les nations s'assemblent-elles, et les peuples projettent-ils des choses vaines? Pourquoi les rois de la terre s'assemblent-ils et les princes consultent-ils ensemble contre l'Eternel et contre son Christ?..

«Celui qui habite dans les cieux s'en rira; le Seigneur se moquera d'eux. Il leur parlera dans sa colère et les épouvantera dans l'ardeur de son courroux. . . Leur confiance sera comme une toile d'araignée.» Ps. 2; Job 8: 14.—*L'Ami de la Maison.*

QU'EST-CE QUE VOTRE DOCTRINE A FAIT POUR VOUS?

Un jour, Mr Bradlaugh donnait une conférence dans un village au nord de l'Angleterre, et à la fin il proposa de soutenir ses vues dans une discussion avec tous ceux de son auditoire qui le désireraient. Qui pensez-vous qui s'avança? Une femme âgée et infirme, vêtue de la manière la plus antique. Elle alla droit au conférencier, et lui dit: «Monsieur, j'ai une question à vous faire.»

—Parlez, ma bonne femme, je vous écouterai.

—Il y a dix ans, dit-elle, je restai veuve avec huit enfants. J'étais sans aucune ressource, et je ne possédais que cette Bible. Par les directions de ce saint Livre, et avec l'aide de Dieu, j'ai pu pourvoir à mes besoins et à ceux de ma famille. Je suis maintenant sur le bord de la tombe; mais je suis parfaitement heureuse, parce que j'ai l'es-

pérance sûre et ferme d'une vie immortelle avec Jésus. Voilà ce que ma religion a fait pour moi, qu'est-ce que votre doctrine a fait pour vous ?

—Eh ! bien, ma bonne dame, répondit le conférencier, je ne veux pas troubler votre paix ; mais . . .

—Oh ! ce n'est pas là la question, interrompit la bonne femme, répondez-moi directement, monsieur, qu'est-ce que votre doctrine a fait pour vous ?

De nouveau l'incrédule chercha mais en vain à éluder la question ; l'auditoire applaudit, et Mr Bradlaugh dût se retirer, confondu par une vieille femme.

LA CRAINTE DU JUGEMENT.

JÉRÔME avait l'habitude de dire qu'il lui semblait que la trompette du dernier jour résonnait toujours à ses oreilles, disant : «Levez-vous, morts, et venez pour être jugés.» Toutefois la généralité des hommes pensent peu à cet événement important et terrible. Un roi chrétien de la Hongrie était souvent très-triste et pensif ; son frère, gai courtisan, était désireux de connaître la cause de sa tristesse. «O mon frère, dit le roi, j'ai été un grand pécheur devant Dieu, et je n'ose mourir et paraître devant Dieu au jour du jugement!»

Son frère se mit à plaisanter à ce sujet, et à dire : «Ce ne sont là que des pensées mélancoliques.» Le roi ne répondit pas. C'était la coutume du pays que, si l'exécuteur de la justice sonnait de la trompette devant la porte d'un homme, cet homme devait être exécuté sous peu. Au milieu du silence de la nuit, le roi envoya l'exécuteur sonner de la trompette devant la porte de son frère, qui, en entendant ce son lugubre, et en voyant le messenger de mort, se rendit en toute hâte en la présence de son frère en le suppliant de lui dire en quoi il l'avait offensé. «Hélas ! mon frère, dit le roi, vous ne m'avez jamais offensé. Mais si la vue de mon exécuter est si effrayante pour vous, n'ai-je pas raison, moi qui ai grandement offensé Dieu, de craindre d'être amené devant le tribunal de CHRIST?»

Nouvelles Diverses.

—VICTOR Hugo vient de célébrer son 78^{me} anniversaire.

—PENDANT le mois de juin 42,026 émigrants ont débarqué à New-York. Ce chiffre montre une augmentation de 26,000 sur celui de l'année dernière.

—DES ingénieurs français considèrent sérieusement le projet de construire un tunnel sous le Mont-Blanc. On estime la dépense à 75,000,000 de francs.

—LA famine qui ravage le Kourdistan est si effrayante que des centaines de jeunes filles ont été vendues, dit-on, pour dix dollars l'une (50 fr.) pour acheter de la nourriture.

—LES jésuites ont commencé des poursuites légales contre les autorités françaises qui ont fait fermer leurs établissements ; mais ils ne paraissent pas entretenir de grandes espérances de réussite, car ils ne perdent point de temps pour sortir du pays.

—UNE dépêche de la Jamaïque annonce que le 19 un ouragan terrible a dévasté l'île ; les récoltes sont détruites ; nombre d'églises, de casernes et de quais sont démolis. Quarante navires ont sombré dans le port de Kingston. Des milliers de personnes sont sans abri. La famine est imminente.

—A CLEVELAND, Ohio, Etats-Unis, un homme fut arrêté pour avoir persisté à fumer dans un wagon contrairement aux règlements, au grand désagrément des voyageurs et malgré les défenses répétées du conducteur. Il fut acquitté sur l'allégation que les dames incommodaient aussi d'autres voyageurs en se parfumant de musc.

—On écrit de Souk-Aras, qu'une petite fille du nom de Tebeur, bent Mohammed, de la tribu des Ouillen, âgée de six ans, a été victime d'une imprudence qui mérite d'être signalée. Cette enfant était atteinte de la teigne ; sa mère lui ayant rasé les cheveux, mit du tabac à priser sur les boutons dont la tête était couverte et quelques heures plus tard l'enfant mourait victime d'un empoisonnement provoqué par la nicotine.—MONITEUR DE L'ALGÉRIE.

—PENDANT les réparations que l'on a faites au bureau général des postes à Paris, on a fait une singulière découverte. Dans un panneau près de l'une des boîtes fut trouvée une lettre qui avait été mise à la poste il y a cinquante ans, et qui, par quelque mauvaise chance, était restée dans le panneau au lieu de descendre dans la boîte. La lettre fut envoyée à celui à qui elle était adressée, lequel (circonstance encore plus étrange) était encore vivant, et la reçut. Celui qui l'avait écrite était mort depuis bien des années.

—JEUDI, 26 août, au moyen de puissantes tenailles on a retiré du fond du lac de Bieme, Suisse, le Neptune, petit bateau à vapeur, lequel, juste un mois auparavant avait sombré avec 15 passagers enfermés dans la cabine. Les honneurs funèbres ont été rendus aux victimes retrouvées ; il manque encore trois corps. Tous ont été inhumés dans une fosse commune sur laquelle s'élèvera, dit-on, un monument funèbre qui sera exécuté par un célèbre sculpteur qui a perdu dans la catastrophe du 25 juillet trois de ses plus proches parents.

—LE Steamer Rivadavia (qui se rendait à Rio-Janeiro) a fait naufrage au cap Finistère. L'équipage et les passagers sont sauvés ; mais le navire et la cargaison sont perdus. La perte causée par ce sinistre n'est pas évaluée à moins de deux millions. Elle était couverte en majeure partie par les assurances du Havre et de Paris. Le Rivadavia était un steamer à hélice, en fer, construit au Havre en 1873, par la Société nouvelle des Forges et Chantiers. Il jaugeait 2190 tonneaux. On attribue ce sinistre à l'intensité des brouillards qui régnaient à ce moment sur le cap Finistère.

—UN correspondant du Callao, Amérique-du-Sud, raconte comme suit la destruction par une torpille du transport chilien Loa.

Un officier péruvien a placé une torpille dans le fond d'un bateau à fruits ordinaire et a mis par-dessus un double fond reposant sur des ressorts tendus abaissés par le poids de la cargaison. Le bateau a ensuite été chargé de fruits, légumes et volailles, remorqué avant le jour près de l'escadre de blocus, puis abandonné à la dérive. Les Chiliens ne l'ont aperçu que vers 5 heures du soir, et le Loa a envoyé deux embarcations s'en emparer. Le bateau à fruits ayant été rangé bord à bord avec le Loa, son déchargement a commencé. La diminution du poids a graduellement fait détendre les ressorts destinés à heurter la torpille, et soudain 300 livres de dynamite ont fait explosion. Toutes les maisons du Callao ont été ébranlées, et tous les navires dans la baie ont frissonné comme par l'effet d'un cataclysme sous-marin. Le Loa presque soulevé au-dessus de l'eau, a été enveloppé par les flammes et la fumée, puis a plongé par l'arrière et a disparu pour toujours.

—LE 31 juillet vers 11 heures du soir, un train arrivait à la station de Temeswar. Il était en retard d'une demi-heure. Dès l'entrée du train en gare, on pouvait voir qu'il était arrivé quelque chose d'extraordinaire. Les wagons et la machine endommagés, les vitres percées et brisées, les visages pâles et effrayés produisaient une impression alarmante. Il était en effet arrivé quelque chose d'extraordinaire. A 9 h. et demie lorsque le train se trouvait entre Detto et Moravitz, un effroyable orage de grêle avait éclaté. On aurait dit un bombardement de grêlons de la grosseur d'un poing, tombant avec fracas sur les wagons, brisant les vitres dont le bruit en tombant à l'intérieur des voitures se mêlait aux cris des voyageurs blessés. La force des bombes de glace était telle qu'elles pénétrèrent dans la chambre à feu de la locomotive, ce qui arrêta forcément le train au milieu de la tourmente. Les voyageurs, de toutes parts accablés de grêlons, comptèrent en quelques minutes un nombre considérable de blessés. Ils cherchèrent un refuge sous les bancs qui ne leur procurèrent qu'un abri imparfait. Les employés de la Compagnie firent leur devoir pour chercher à protéger et à secourir les voyageurs. La loi exigeant que chaque train soit pourvu en cas d'accident, les blessés furent pansés, et le feu de la locomotive immédiatement rétabli pour sortir du rayon de l'orage. Une jeune dame fut dangereusement blessée à la tête ; d'autres en cherchant à se protéger le visage furent surtout atteints aux mains. Le train avait été tellement maltraité qu'on ne put continuer la route jusqu'à Pesth sans changer les wagons, ce qui occasionna un nouveau retard. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la plupart des voyageurs attribuaient cet accident au fait qu'un corps mort se trouvait dans le train.

—ON peut nous envoyer le montant des abonnements par un mandat de poste à l'adresse de Mr J. N. Andrews, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse. Nos lecteurs de la Suisse, peuvent aussi, s'ils le préfèrent, nous envoyer des timbres poste au lieu d'un mandat.

NÉCROLOGIE.

HÖHWALD, Alsace. Le 27 août à 4 heures et demie du matin, notre chère sœur en Christ, Marie Eugénie Dolder s'est endormie en Jésus après de longues souffrances, à l'âge de 46 ans, 9 jours.

Convertie depuis plusieurs années, sœur Dolder observait avec joie tous les commandements de Dieu, et son unique espérance était fondée sur le Sauveur. C'est en lui qu'elle put se réjouir jusqu'à son dernier moment dans l'espérance de la résurrection.

Souffrante depuis plusieurs années, elle attendait la délivrance. Elle supporta l'épreuve avec beaucoup de patience, et plus elle sentait approcher le moment sérieux de quitter cette vie, plus elle s'attachait au Sauveur.

Le 29 août à 2 heures de l'après-midi eurent lieu ses funérailles où assistèrent un grand nombre de personnes. Elle avait elle-même choisi le texte du sermon funéraire, plusieurs mois avant sa mort. Selon son désir, je parlai au domicile mortuaire sur Job 19 : 25. Le sermon fut écouté avec la plus grande attention et au milieu du silence le plus solennel. Sur la tombe je fis encore quelques remarques sur 1 Thess. 4 : 13-18. J. ERZENBERGER.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants :

1. *Le Règne Millénaire. † 16 pages. 10 cts
2. *Le Second Avènement ; Objet et proximité de cet Événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3. *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4. *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
5. *Le Sanctuaire de la Bible. † 20 pages. 15 cts.
6. *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi ? 8 pages. 5 cts.
7. Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8. Le Sabbat de la Bible. † 32 pages. 20 cts.
9. Le Premier Message d'Apocalypse. † 16 pages 10 cts.
10. Le Second " " " " " " 10 cts.
11. Le Troisième " " " " " " 32 " 20 cts.
12. Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13. *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
14. *Les Deux Lois. † 16 pages. 10 cts.
15. La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
16. Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
17. *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18. *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts
19. Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts
20. Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
21. Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages 10 cts.
22. *Pouvons-nous Savoir ? † 8 pages. 5 cts.
23. L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
24. Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
25. *La Fin est-elle proche ? 8 pages. 5 cts.
26. *Le Sabbat de L'Éternel. † 16 pages. 10 cts.
27. *L'Homme est-il Immortel ? † 8 pages 5 cts

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien.

S'adresser : Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1880.

SOMMAIRE.

	PAGE
POÉSIE.—Cantique	33
ARTICLES VARIÉS.—Comment le Concile du Vatican établit l'Infaillibilité du Pape	33
Le Fils du Centenier	34
L'Enseignement de Paul	35
Les Heures Perdues	37
L'Iyrognerie	37
Le Sabbat, Remarques sur le Sabbat	38, 44
Le Repos et le Joug	45
ECOLE DU SABBAT.—Etudiez les Enfants	39
Questions Bibliques	39
ARTICLES DES RÉDACTEURS.— Une Nouvelle Créature	40
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apoca- lypse.—Explication du Chapitre 13: 11-17	40
Les Dîmes et les Offrandes	41
Réponse à un Evangéliste Français	42
Rapport Missionnaire de Bâle (Août)	48
Notre Conférence Générale Annuelle	48
L'Esprit d'Obéissance	48
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand	45
„Et Après“	45
On n'est jamais trop Agé pour Apprendre	46
La Pierre de Rosette	46
Le Réveil du Lion	46
Qu'est-ce que votre Doctrine a fait etc.	46
La Crainte du Jugement	47
NOUVELLES DIVERSES	47
NÉCROLOGIE.—Mme. Marie E. Dolder	47

NOTRE CONFÉRENCE GÉNÉRALE
ANNUELLE.

LE temps n'est pas éloigné où notre conférence doit s'assembler pour l'arrangement de nos affaires. Il est déjà temps de commencer à s'y préparer. Si nous commençons nos préparations maintenant, nous verrons qu'il nous sera possible d'assister à la conférence. Que tous les amis de la cause s'appliquent premièrement à rechercher Dieu par la prière, afin qu'il répande sa bénédiction sur notre œuvre, et que tout ce qui est mauvais dans nos propres cœurs ou dans la conduite des autres soit corrigé par la repentance et la confession.

Les secrétaires de chaque église doivent commencer assez tôt à préparer un rapport exact de la condition de leurs églises respectives. Nous désirons savoir quel est l'état de l'école du Sabbat dans chaque localité, et ce que nos amis font dans l'œuvre missionnaire pour la distribution des traités. Tous nos amis se sont généreusement engagés à donner selon leurs moyens pour le soutien de l'œuvre de la mission. Nous espérons que tous seront préparés à remplir leurs engagements, car il y a des entreprises importantes à soutenir, lesquelles demanderont beaucoup de renoncement. Que toutes nos églises et nos amis isolés prennent la détermination de tout payer jusqu'à la fin de l'année de la conférence. Et que Dieu veuille nous donner cette année la conférence la plus encourageante que nous ayons jamais eue.

J. N. A.

L'ESPRIT D'OBÉISSANCE.

QUELQUES-UNS de nos correspondants nous ont écrit pour nous assurer que tout ce que Dieu désire, c'est de voir en nous l'esprit d'obéissance, et que si nous possédons cet esprit, il n'est pas nécessaire que nous obéissions au quatrième commandement. Mais si nos amis possèdent cet esprit, pourquoi n'obéissent-ils pas toujours à Dieu? Pourquoi oublient-ils le jour dont Dieu leur commande de se souvenir, et pourquoi gardent-ils un jour que Dieu ne leur a jamais dit

d'observer? C'est qu'il leur est plus agréable de faire cela que d'obéir à Dieu. Est-ce là l'esprit d'obéissance? S'il en est ainsi, en quoi cet esprit diffère-t-il de l'esprit de désobéissance?

Nous donnerons quelques exemples de l'esprit d'obéissance. Le peuple d'Israël dit: «Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons.» Ex. 24: 7. Samuel dit: «Eternel! parle, car ton serviteur écoute.» 1 Sam. 3: 9. Et encore: «Voici, obéir vaut mieux que sacrifice.» 1 Sam. 15: 22. Le psalmiste dit: «Je me suis hâté, et je n'ai point différé de garder tes commandements.» Ps. 119: 60. Partout où cet esprit existe, il se manifestera par l'obéissance.

J. N. A.

RAPPORT MISSIONNAIRE DE BALE

POUR LE MOIS D'AOUT

LES SIGNES expédiés en Suisse	3,890
„ „ „ à l'étranger	2,947
Total	6,837
„Stimme der Wahrheit“ expédiées	620
Lettres imprimées „	78
Lettres missionnaires écrites	19
Lettres missionnaires reçues	40
Pages de traités distribués	824
Abonnement au „Good Health“	1
Abonnement à la „Stimme“	1
Abonnements aux SIGNES	9
Visites missionnaires	3

Nous pensons que nos amis qui s'intéressent à la vérité seront bien aises de lire quelques extraits de lettres des personnes à qui nous avons envoyé notre journal:

Un monsieur de la Suisse écrit:

„Je viens de lire le numéro du mois d'avril, 1878, du journal que vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir. Cette lecture m'a vivement intéressé et ce serait avec un grand plaisir que je voudrais en lire davantage. Aussi je vous serais très-reconnaissant si vous vouliez m'en envoyer quelques exemplaires.“

Un autre monsieur de la Suisse nous écrit:

„J'ai bien reçu l'exemplaire de votre estimé journal, que vous m'avez envoyé comme spécimen; je vous en remercie sincèrement. Veuillez aussi présenter toute ma reconnaissance à la personne qui aura bien voulu vous donner mon adresse.“

Voici ce que nous écrit une dame de la Suisse:

„Je viens par ces quelques lignes vous remercier de m'avoir envoyé LES SIGNES DES TEMPS. Aussitôt qu'il me sera possible, je prendrai un abonnement; votre journal m'intéresse vivement, car j'ai faim et soif des vérités de l'Evangile.“

Un monsieur de la France nous écrit:

„J'ai reçu avec plaisir les deux numéros que vous m'avez expédiés; je vous remercie beaucoup, et je viens prendre un abonnement à votre journal.“

Un autre monsieur de la France nous écrit:

„J'ai lu avec un intérêt croissant le dernier numéro de votre journal, ainsi que les brochures dont il était accompagné.“

Il nous demande aussi de lui expédier les quatre premières années de notre journal.

Voici une intéressante lettre d'une dame de la France qui nous écrit pour nous demander un abonnement.

„Je vous prie de continuer à m'envoyer votre journal LES SIGNES DES TEMPS. J'en ai reçu trois numéros; j'en ai donné deux à une de mes amies. Je désire prendre un abonnement. La lecture de votre journal m'a fait extrêmement plaisir, et surtout a été pour moi une nourriture au milieu du désert aride de la vie. J'espère pouvoir vous procurer beaucoup d'abonnés. Votre journal ne peut que faire du bien à ceux qui cherchent sérieusement la vérité.“

Un monsieur de la Suisse écrit:

„Je viens vous prier d'avoir l'obligeance de me faire parvenir quelques numéros de votre journal. Quelques anciens numéros me sont tombés sous la main, et m'ont fort intéressé et fait du bien. Je lis avec intérêt l'article intitulé „La Septième Partie du Temps.“ Quoique n'étant pas Adven-

tiste du Septième Jour, ces choses m'intéressent beaucoup et je demande au Seigneur de m'éclairer. J'ai appris que vous répondez à ceux qui vous demandent des explications bibliques. Je voudrais demander ceci: COMME RIEN N'ARRIVE SANS LA VOLONTÉ DE DIEU, POURQUOI LE PÉCHÉ ENTRA-T-IL DANS LE MONDE?“

Réponse:—Nous ne pensons pas comme notre correspondant que rien n'arrive contrairement à la volonté de Dieu. Car ce n'était pas la volonté de Dieu que Satan se rebelât contre lui. Dieu manifesta son déplaisir en le chassant du ciel. 2 Pier. 2: 4; Jude 6; Matth. 25: 41. Ce n'était point la volonté de Dieu qu'Adam péchât. Dieu le mit en garde contre la transgression, et le punit en l'expulsant du Paradis. Gen. 2: 16, 17: 3: 17-24. Ce n'était pas la volonté de Dieu que Caïn tuât Abel. Dieu exprima à Caïn son grand déplaisir concernant ce terrible crime. Gen. 4: 9-12. C'était la volonté de Dieu de créer des anges et des hommes, ayant le pouvoir de choisir le bien ou le mal; mais ce n'était pas la volonté de Dieu qu'ils choisissent le mal au lieu du bien. Ainsi David dit: «Car tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté; le méchant n'habitera point avec toi.» Ps. 5: 5. Dieu veut que tous les hommes se repentent, afin qu'il puisse les sauver; mais ils ne le font pas, et il ne sauvera que ceux qui font sa volonté, et il détruira tous les autres, parce qu'ils sont en rébellion contre lui. 2 Pier. 3: 9; Ezé. 18: 23, 32; 33: 11; Matth. 7: 21-23. Le péché est entré dans notre monde parce qu'Adam a fait la volonté de Satan, et qu'il a refusé de faire la volonté de Dieu. Rom. 5: 12; Gen. 3: 1-6.

CHANGEMENT D'ADRESSE.—*The British Temperance Advocate*, organe de la British Temperance League, a transféré son bureau de publicité de Bolton à Sheffield, Norfolk street 50, Angleterre. Nous recommandons *l'Advocate* comme un excellent journal sur la tempérance. Il paraît chaque mois. Le prix est d'un shilling par an. Nous apprenons avec regret que notre ami, Mr F. Atkins s'est démis de ses fonctions de rédacteur. Il continuera néanmoins à travailler dans la cause de la Tempérance.

AVIS SPÉCIAL.—Notre ami, le Pasteur Wm. M. Jones à Londres, 15 Mill Yard, Goodman's Fields, qui publie *The Sabbath Memorial*, journal trimestriel, en faveur du Sabbat de la Bible, a publié en même temps que le dernier numéro de son journal, un ouvrage d'une grande importance, intitulé *A Table of Days* (Un Tableau des Jours). Dans cette table, il donne les noms des jours de la semaine en 81 langues. Par cette table on peut voir que l'ordre des jours est le même dans toutes les langues, anciennes ou modernes, et que dans un grand nombre de langues, le septième jour de la semaine ne porte d'autre nom que celui de Sabbat. Ceux qui examineront cette table peuvent voir pour eux-mêmes qu'il est impossible de douter quel est le premier jour de la semaine et quel est le septième. Il est intéressant de remarquer que le prince Lucien Bonaparte prépara plus de la moitié de cette table; ses travaux embrassaient plus de cinquante langues modernes. Quoique les explications soient données en anglais, cette table peut être comprise par tous les lecteurs français intelligents. Elle est d'une valeur réelle pour tous ceux qui étudient la Bible, à quelque dénomination qu'ils appartiennent. Nous l'offrons à prix coûtant à nos amis. Ceux qui la désireraient peuvent nous envoyer fr. 0,70 en timbres poste.